



Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Commission Locale de l'Eau N°5

AUCH (32), LE 11 juillet 2024

PROCES VERBAL

PROJET,

Soumis à l'approbation de la CLE du 16 septembre 2024

Préambule

	Présents	Excusés	Dont ayant donné pouvoir	Total représentés
Collège de l'Etat	6	8		6/14
Collège des Collectivités territoriales	20	25	3	23/48
Collège des usagers	18	10		18/28
Total	44	43	3	47/90

Liste des présents et excusés : voir en annexe 1

Les diaporamas présentés en séance sont disponibles sur le site Internet : <http://SAGE-nrg.gers.fr>

Les convocations à cette séance plénière avaient été adressées par le Président de la CLE NRG, aux membres de la CLE, par mail du 13 juin 2024 et du 27 juin 2024 (report de la date) .

Ordre du jour :

- Procès-Verbal CLE du 7 novembre 2023
- Composition CLE
- Rapport d'activité 2023
- Avancement de la démarche
- Tendances et scénarios
- Zones humides - Urbanisme
- Communication et sensibilisation
- Actualités
- Planning prévisionnel 2024 2025
- Points divers

Résumé-relevé de décisions

Adoption du Procès-Verbal de la CLE n°4 du 7 novembre 2023

Adoption du rapport d'activité 2023

Adoption du document Tendances et scénarios

Adoption des critères de priorisation de prospection zones humides

Transmission de rapports agricoles complémentaires (socio-économique et stratégie agricole) pour élaborer la stratégie par les chambres d'agriculture à venir dans l'été.

Envoi d'une veille, non exhaustive, sur la base des informations transmises par les services de l'Etat, et dans la mesure du possible, sur la réglementation en cours pouvant impacter le SAGE, à tous les membres de la CLE par la cellule d'animation.

Transmission de l'instruction relative à la mise en œuvre du plan Eau pour la prochaine CLE

Transmission décret réforme SAGE à venir

Préciser dans le futur SAGE les actions qui relèvent de l'atténuation et celles qui relèvent de l'adaptation

Demande d'intégration des jeunes aux travaux d'élaboration du SAGE, par exemple via une commission

Réunion supplémentaire de la CLE en septembre pour finaliser l'ordre du jour (modèle économique)

Ajout d'une 8eme commission géographique « Eau bleue- eau verte- agriculture » en novembre (date à venir)

Réunion de la CLE sous forme de groupes de travail pour élaborer la stratégie (date à venir)

Commission citoyenne après la stratégie qui travaille sur les moyens d'accès aux données et l'information

Date de la prochaine réunion de la CLE le lundi 16 septembre à 14h 30, hémicycle du Département du Gers ou Visio

Introduction

Monsieur Bernard GENDRE (Président de la CLE SAGE NRG)

Monsieur le Préfet, Mesdames et Messieurs,

Notre rôle dans cette assemblée qu'est la Commission Locale de l'Eau, est de trouver un cap commun pour le futur. Cette direction et les moyens que nous ciblerons pour y arriver, guideront l'ensemble des acteurs et projets à venir.

Le bilan d'activité 2023 de notre instance qui vous a été transmis montre l'interaction forte avec toutes les démarches en cours sur le territoire. Il y a aussi un besoin d'accompagnement, de mise à disposition de données, de formation et de sensibilisation, pour tous.

Plus de 450 personnes se sont déplacées pour les deux soirées de présentation de la prospective climatique et hydrologique du territoire par des scientifiques renommés, que nous avons organisées en janvier dernier.

Les commissions géographiques que nous venons d'organiser entre février et avril 2024 ont réuni plus de 300 participants, partenaires, citoyennes et citoyens. Elles ont permis d'élaborer le document « Tendances et scénarios » qui vous a été transmis.

Des objectifs communs ressortent de tous les thèmes qui ont été traités séparément, avec des moyens partagés pour y parvenir. Sécuriser l'existant, ralentir le cycle de l'eau, agir sur le sol, urbain ou rural se révèlent être des leviers majeurs.

Le temps est venu, pour les 6 mois à venir, à partir des contributions de tout notre territoire, de travailler, ensemble, pour définir notre stratégie collective.

Monsieur Bernard VERDIER (Vice-Président de la CLE NRG)

Cela résume dans quel contexte cette CLE et ce futur SAGE sont enclenchés sur nos territoires ou la problématique de l'eau est considérée comme étant un enjeu prioritaire. Nous avons eu une belle appropriation par tous nos concitoyens de cette problématique. Le dialogue a été très riche. La compréhension de la gestion de l'eau, dans ce contexte de réchauffement climatique, est une affaire qui concerne tout le monde comme l'a démontré le succès rencontré sur les différentes réunions. Cela est très encourageant pour ce futur SAGE Neste et rivières de Gascogne.

Monsieur Laurent CARRIE (Préfet du Gers)

Je suis très heureux d'être avec vous ce matin en tant que préfet coordonnateur du sous bassin car la réunion va être l'occasion d'avancer sur les scénarios, et d'élaborer la stratégie d'ici la fin de l'année.

C'est un moment important car nous avons été destinataire début juillet d'une circulaire concernant la mise en œuvre du plan d'action pour la gestion de l'eau qui avait été présenté par le Président de la République le 30 mars 2023, et qui demande au préfet de bassin de s'assurer de la mise en œuvre de ce plan, qui je le rappelle, prévoit d'ici 2030, une réduction de 10% des prélèvements. Il faut donc que l'on s'écrit dans cette tendance et les 2 outils qui sont identifiés comme étant les moteurs de cette stratégie, de ce plan EAU, ce sont les SAGE évidemment ; dont celui sur lequel nous allons travailler ce matin, et les PTGE, les projets de territoire pour la gestion des eaux. Ces deux outils qui font leurs preuves, vont nous permettre de décliner ce plan EAU, dans notre sous bassin.

Nous allons être mobilisés à court terme: sur la gestion de l'eau. Cet été l'année est moins compliquée que 2022, puisqu'on a eu beaucoup de précipitations, les réserves sont donc bien remplies, les lacs des Pyrénées peuvent être mobilisables en cas de besoin. Mais il faut être quand même vigilant et prudent. Nous aurons probablement des problèmes de tension dans le courant de l'été.

D'autres part, deux chantiers concrétisent un peu cette stratégie sur laquelle nous avançons bien : la question des retenues d'eau individuelles pour les exploitations sur lesquelles nous avons institué et créé au niveau de la préfecture, un pôle EAU. Il s'est déjà réuni à 2 reprises et il a pu donner préparer l'instruction de 23 retenues individuelles pour des exploitations agricoles. Une nouvelle réunion aura lieu à la rentrée. Je remercie les services instructeurs et notamment ceux de la DDT qui sont très actifs sur ce sujet. Parallèlement, le chantier que nous avons ouvert lundi et sur lequel nous devons avancer est celui sur la protection des ripisylves. Il faut, effectivement, que nous puissions d'ici la fin de l'année avoir une démarche concertée nous permettant de prendre des mesures adaptées, car c'est un point extrêmement sensible pour le département. Je vais donc vous proposer de travailler ensemble pour qu'on prenne les mesures qu'il faut sur ce sujet-là.

Madame Cécile ARGENTIN (FNE)

De quelle surface maximum parle-t-on pour ses retenues individuelles ?

Monsieur MITAULT (DDT32)

Ce sont plutôt des retenues de petite taille 30 à 50 000 mètres cube pour la plupart, et qui sont effectivement déconnectées, c'est à dire des retenues collinaires qui stockent les eaux de ruissellement.

Madame Cécile ARGENTIN (FNE)

Ce sont donc les services de la DDT qui instruisent, qui regardent que ces projets ne sont pas sur des zones humides, par exemple ?

Monsieur MITAULT (DDT32)

Nous regardons en effet tous les éléments réglementaires et les zones humides font partie des questions posées, de même que d'autres questions qui relèvent des instructions faites dans le respect de la réglementation, point essentiel.

Madame Cécile ARGENTIN (FNE)

Où la liste de ces retenues est-elle publiée ?

Monsieur MITAULT (DDT32)

Pour l'instant, le pôle EAU n'est pas une chambre d'instruction, mais dans un rôle d'accompagnement comme nous le faisons pour les ENR. L'objectif est d'accompagner la profession agricole qui souhaite réaliser des retenues, d'attirer l'attention sur les points essentiels, de travailler à améliorer le projet de façon en amont du dépôt. L'avantage est de faciliter l'instruction avec ces échanges préalables. Lorsque les arrêtés sont pris, ils sont publiés sur le site de la préfecture.

Madame Cécile ARGENTIN (FNE)

Mais rien n'est visible avant ?

Monsieur Laurent CARRIE (Préfet du Gers)

C'est un pôle de préparation d'instruction, une structure de travail technique. Mais après, lorsque les dossiers sont instruits ou autorisés, c'est publié. Il n'y a pas de rétention d'informations.

Monsieur Pascal LEVIEUX (LES AMIS DE LA TERRE)

Sur les instructions concernant ces 23 retenues, est ce que l'on parle de 23 retenues sur le périmètre Neste?

Deuxièmement, le pôle EAU, est-il instructeur ou pas ? Ça implique tout de même une instance de plus, dans laquelle, comme pour le pôle ENR mais qui vient d'être étendu, les associations environnementales ne siègent pas.

Nous ne savons pas où sont ces projets de retenues, ni quels sont leurs volumes, etc...On se retrouve donc avec une instance supplémentaire, dont on ne connaît pas très bien la mission en termes d'instruction.

Soit il fallait rajouter une instance de plus, parce que les autres sont incompetentes ou insuffisantes, soit cette instance qui va instruire « au préalable » de fait se retrouve avec les services de l'État, qui vont donc utiliser les moyens, les compétences, etc. pour instruire.

Les associations environnementales ne connaissent rien de ces 23 retenues. Il y a des décisions qui sont prises dans un pôle EAU, qui est sous votre responsabilité, Monsieur le préfet, sans que tous les acteurs siègent dans une telle instance. Il nous semble de fait que les instances existantes comme cette CLE sont écartées. Pour nous, association environnementale, c'est le lieu parfait pour discuter de tout ça.

Monsieur Laurent CARRIE (Préfet du Gers)

C'est une instance d'instruction technique avec les services de l'État et les acteurs qui ont une expertise technique sur le sujet, qui nous permettent de rendre un avis en amont, avant le dépôt du dossier pour que les porteurs de projets n'engagent pas d'argent ou de l'énergie sur des dossiers qui n'ont pas de chance d'aboutir. Cette instance a été créée pour coordonner et donner un avis aux porteurs de projets avant, avant l'instruction par les services sur le périmètre départemental. Ça concerne tout le département du Gers, pas que le sous bassin.

Mais ce que je souhaite, c'est que comme pour la Commission Énergie, où nous avons présenté les objectifs et le bilan des dossiers, je souhaite qu'on utilise le Comité Départemental sur la Ressource en Eau que je préside pour faire ce retour sur cette politique de retenue. Ainsi, tout le monde est associé et a l'information.

Donc le pôle EAU est un pôle technique en amont pour instruire les dossiers avant que les pétitionnaires déposent le dossier et lorsque c'est fait, on utilisera le CODRE- comme on a mis en place la Commission énergie pour les énergies renouvelables- pour faire un retour aux différents acteurs de la politique de retenue d'eau. Il n'y a absolument pas de volonté de cacher ou de créer en catimini des retenues. Au contraire, l'idée est d'en rendre compte lors de la Commission départementale sur la ressource en eau, et encore une fois, les orientations et les éléments qui sont débattus dans les SDAGE sont pris en compte dans l'instruction des dossiers. Donc tout ça s'articule, de manière cohérente.

Madame Cécile ARGENTIN (FNE)

Il y a quand même dans ce que vous dites, Monsieur le préfet, quelque chose qui me choque vraiment. Nous avons un PTGE Adour amont, qui inclut une partie du Gers. Nous sommes impliqués depuis 2019, avec beaucoup de réunions. Le stockage fait partie des sujets des plans d'action. Et là vous nous dites que l'on sort le Gers de ce PTGE, sans que l'institution Adour n'ait répondu à mes questions de longue date sur ce sujet. Donc je suis d'accord pour dire, il y a une instruction, etc... Mais cela me semble incohérent.

Monsieur Laurent CARRIE (Préfet du Gers)

Le PTGE ne traite pas de retenue colinéaire individuelle. Le Pole EAU ne traite que des retenues individuelles colinéaires de petite taille, ce qui n'est pas abordé par les PTGE.

Madame Cécile ARGENTIN (FNE)

Il n'a jamais été dit qu'un PTGE ne traitait pas les retenues collinaires.

Monsieur Xavier DUFFAU (Chambre d'agriculture du Gers)

Ce pôle EAU est surtout une instance où l'on peut avancer côté administratif et réglementaire sur la création de retenues individuelles, qui sont nécessaires au développement de la ressource en eau et du stockage de la ressource, très complémentaires comme ça a été très bien expliqué par Monsieur le directeur adjoint et Monsieur le préfet. Je pense qu'on est là aujourd'hui pour trouver des solutions collectives et ces retenues individuelles comme il s'en est fait par nos grands-parents dans le passé, ont toute leur place dans notre département du Gers dans le respect de la réglementation en place. Le pôle EAU est créé et c'est ça qui continuera à faire avancer les projets individuels, pour que l'on puisse développer du stockage de la ressource et être plus serein sur la gestion de l'eau, sur notre bassin.

Pouvoirs

Monsieur Bernard GENDRE (Président de la CLE SAGE NRG)

Monsieur Lionel Labarthe de la Communauté de communes Albret communauté donne pouvoir à Monsieur Gérard Mimale du Syndicat Mixte des Bassins Versants de l'Osse Gelise Auzoue ;

Madame Céline Salles de la Communauté de communes Astarac Arros en Gascogne me donne pouvoir

Monsieur Jean-Luc Dupoux du Syndicat de Gestion de la Save et de ses affluents donne pouvoir à Monsieur Guy Mantovani du Syndicat Mixte de Gestion des rivières Astarac Lomagne.

Composition de la CLE

Monsieur Bernard GENDRE (Président de la CLE SAGE NRG)

Pour information un arrêté modificatif concerne la CLE:

Collège des collectivités territoriales :

- le PETR du Pays d'Armagnac nomme Monsieur Anthony Chaulet-qui remplace Madame Marie-Claude Mauras- ;
- la Communauté de communes Artagnan en Fezensac nomme Monsieur Benoît Desenlis-qui remplace Monsieur Jean-Claude Bourguignon- .

Collège Usagers :

- l'Union des Producteurs d'Energie de l'Adour remplace l'Union des Producteurs Autonomes Neste Adour et Garonne, suite à la demande de France hydroélectricité.
-

Approbation du Procès-Verbal CLE N°4 du 7 novembre 2023 2022

Je vous soumetts au vote le Procès-verbal de la Commission Local de de l'Eau du 7 novembre 2023 qui vous a été transmis avec les documents de séance.

Vote CLE : -0 contre- 0 abstention.

Le Procès-Verbal de la CLE n°4 du 7 novembre 2023 est adopté

Rapport d'activité 2023 :

Le rapport d'activité de 2023 a été transmis à tous les membres de la CLE, qui en ont pris connaissance.

Madame Karine LIERON (Animatrice du SAGE NRG)

En 2023 on peut noter en particulier la réalisation du rapport du potentiel hydroélectrique réalisé par notre prestataire EAUCEA. De la même façon, un gros travail sur l'hydrologie du futur et les 2 présentations de début janvier.

Un travail conséquent a été fait en régie de pré-localisation des zones humides. Maintenant, tous les acteurs du territoire ont à disposition des couches cartographiques de cette pré-localisation et peuvent les utiliser à leur échelle, (les EPCI, les PETR, les structures GEMAPI, l'ensemble des acteurs associatifs et autres collectivités ou Etat...).

En ce qui concerne l'animation, on peut retenir la concertation préalable avec le cadrage réglementaire associé. Il y a eu 1700 participations, le traitement de plus de 500 réponses en ligne. Tous les résultats ont été envoyé aux membres de la CLE et sont intégrés dans les travaux qui suivent, et sont en ligne sur notre site Internet.

Il y a eu en plus du temps de concertation préalable réglementaire beaucoup d'évènements, 1000 personnes à peu près ont été sensibilisées à travers des ciné-débats, des festivals, des stands,... divers évènements pour lesquels vous nous avez sollicité et où des membres de la CLE animaient, en particulier les structures GEMAPI.

Les expositions ont été installées sur tout le territoire.

En parallèle, il faut noter, en lien avec la taille de notre territoire, la participation à plus de 40 démarches, tels que des projets de territoire, d'autres SAGE, des plans pluriannuels de gestion pour les structures GEMAPI, des PAPI qui concernent l'inondation, des SCoT, des PLU....

Il y a beaucoup de démarches qu'il faut synthétiser et vous renvoyer pour que vous puissiez élaborer une stratégie.

Vous avez fait le choix dès le début de mettre un focus sur la sensibilisation des jeunes, 80 interventions auprès des écoles avec le contrat que nous avons avec les CPIE, 3 projets tutorés réalisés en régie, soit environ 1600 jeunes sensibilisés sur le territoire.

Monsieur Bernard GENDRE (Président de la CLE SAGE NRG)

Je souhaite en profiter pour féliciter l'équipe d'animation du SAGE.

Madame Cécile ARGENTIN (FNE)

Je voulais vraiment féliciter tout le travail de concertation qui a été fait, les nombreuses commissions programmées de longue date. Cette programmation très anticipée a permis ce succès.

La question qui sera abordée sera de savoir ce que l'on fait, nous membres de la CLE, de toutes ces contributions dans le document de stratégie. C'est un enjeu très important. Vous avez prouvé que quand on met les moyens dans une concertation cela fonctionne.

Monsieur Bernard GENDRE (Président de la CLE SAGE NRG)

La démarche a été accompagnée par des subventions de l'AEAG, la Région Occitanie et la Région Nouvelle Aquitaine. Le reste à charge 2023 est de 3130 € au total pour les EPCI à fiscalité propre du territoire, 65 845€ pour le département du Gers, 23 924€ pour les Hautes-Pyrénées, 12 166 € pour le Lot et Garonne, 11 258€ pour la Haute-Garonne, 4 222€ pour le Tarn et Garonne et 2 815€ pour les Landes.

Pas de remarques sur le rapport d'activité 2023

Le rapport d'activité 2023 est adopté

Tendances et scénarios :

Madame Karine LIERON (Animatrice du SAGE NRG)

Nous sommes à la fin de la phase tendances et scénarios. Après cette CLE, nous allons rentrer dans l'élaboration de la stratégie.

Le projet de rapport « Tendances et scénarios » vous a été transmis dans les documents de séance.

Monsieur Bruno COUPRY (EAUCEA)

Il nous a fallu essayer de résumer un travail qui a été considérable. C'est un exercice souvent complexe car les projections, les perspectives peuvent être dénoncées dans le futur. On ne sait pas vraiment ce qui va nous arriver, en revanche, me semble-t-il, il était important de travailler sur la fixation d'un cap. Quand on parle de scénario

c'est pour aller quelque part. Nous vous avons présenté des éléments tendanciels de type démographique, climat etc...Ce qui était intéressant, c'était de proposer des formalisations d'objectifs attendus par le territoire et ses habitants présents dans ces réunions.

Il y a aussi bien entendu une expertise technique, qui continuera de progresser avec en particulier les évolutions climatiques. Il est évident qu'on ne pourra pas faire comme on faisait avant, on est condamné à un exercice d'évolution du système.

L'idée générale était de travailler tout de suite à imaginer qu'elles pourraient être les solutions, les réponses. Un très grand nombre de propositions ont été faites, travaillées notamment avec la cellule d'animation du SAGE pour donner à voir à quoi cela pourrait ressembler, des actions, des axes.

Madame Karine LIERON (Animatrice du SAGE NRG)

Pour compléter et répondre à une question posée au préalable, tous ces premiers leviers sont issus du diagnostic et de la concertation faite en amont. Les personnes qui ont participé aux commissions géographiques ont travaillé sur la matière qui existait afin de la compléter si besoin. .

Monsieur Bruno COUPRY (EAUCEA)

Au travers de toutes ces commissions, il y a eu des mises en débat très riches, avec énormément de participants.

Vous êtes peut être expert d'un petit carré, mais vous ne l'êtes probablement pas de l'ensemble. On peut avoir des points de vue, des opinions, mais de l'expertise sur tout c'est compliqué et surtout de l'expertise sur les interactions entre chacun de ces carrés.

Notre challenge est de construire un scénario, un projet global qui ménage et qui organise l'ensemble de ces thématiques entre elles

C'est ce qui nous reste encore à construire, notamment la stratégie qui permette d'organiser l'ensemble de ces questions. Il s'agit de mettre du lien entre chacun des thèmes que vous avez traité, partager ce projet, ce point de vue avec l'ensemble du territoire ... Et c'est là où les mots sensibilisation et communication prennent tout leur sens.

7 commissions géographiques présidées ou coprésidées par les structures GEMAPI, pour la plupart présentes aujourd'hui, avec une visite et un atelier l'après-midi ont eu lieu de février à avril. Le territoire a été couvert. C'est quelque chose qui s'est vraiment construit avec les territoires qui seront les lieux d'application du SAGE et les lieux, aussi peut-être, d'invention de certaines dispositions.

La CLE dispose d'environ 2000 contacts sur le territoire qui est immense- (les communes, les collectivités, l'État, les associations et les industriels, les chambres consulaires etc...)-Plus de 700 citoyens sont inscrits à la Newsletter via le site, suivent la démarche et qui potentiellement peuvent s'inscrire aux événements.

Madame Karine LIERON (Animatrice du SAGE NRG)

Toutes les thématiques ont été traitées afin de trouver de compléter les leviers possible et les hiérarchiser.

Les visites, organisées par des membres de la CLE en fonction des thèmes, ont énormément été appréciées (stations d'eau potable, bouts de champ, zones humides bords de rivière, éco quartier...).

310 personnes ont participé le matin aux visites, et 221 aux ateliers, avec une bonne représentation entre membres de la CLE, partenaires, citoyen.nes...

Monsieur Bruno COUPRY (EAUCEA)

Un élément de succès est justement le concret de ces visites du matin. Quand on parle d'une usine d'eau potable, on visite l'usine, on voit la prise d'eau, les filtres, les problèmes, on peut poser des questions, combien ça coûte ? Comment ça se passe ? Etc...

L'intérêt de ces réunions, c'est qu'elles nous ont accrochées les pieds dans le terrain, quel qu'il soit. Les questions d'abord ont été posées de façon très concrète. Dans les réponses que l'on apportera, il faudra donc qu'on soit aussi dans des logiques de projet, c'est à dire des choses réellement inscrites sur le territoire.

Cela a permis aussi de sortir des postures et cela a permis, me semble-t-il beaucoup d'échanges entre les participants et l'après-midi d'avoir un débat tout à fait intéressant, constructif et apaisé

Nous allons maintenant devoir passer de logique thématique à des applications territoriales. Le SAGE a comme vocation d'offrir un cadre global puisque il doit lui être un peu en surplomb de l'ensemble de politiques ultra locales, mais il ne doit pas oublier effectivement ce qui se passe au niveau local.

Il y a des évolutions en permanence sur la connaissance scientifique et technique.

Aujourd'hui, on peut avoir un point de vue sur la ressource naturelle.

Le plan Eau gouvernemental nous demande de diminuer de 10% nos usages. Or, je peux vous annoncer que la nature a diminué de 10% la ressource dans les 10 dernières années. Donc, nous sommes déjà en retard d'une guerre par rapport à une tendance lourde des systèmes.

Le document tendances et scénarios qui vous a été transmis en séance résume ces travaux lors des commissions géographiques de cette année.

L'eau potable est préoccupation majeure, à la fois sur le plan de la qualité, de la quantité. Je crois qu'on a entendu beaucoup de gens dire qu'on ne pouvait pas transiger sur cet objectif et qu'il y avait bien évidemment un enjeu de qualité, avec une démarche préventive plutôt que curative si possible.

La sécurisation de l'accès à l'eau est une question centrale, et l'ex CACG, nouveau Rives& Eaux du Sud –Ouest, dans sa répartition des volumes, des débits, etc., participe à l'accès à la ressource en eau sur beaucoup d'endroits du territoire. Cette question- là reste une question centrale, est ce qu'on doit découpler certains territoires parce qu'ils seraient moins bien lotis ou pas ? Là, on a une réflexion majeure sur ce qu'on peut appeler le partage de l'eau, mais dans le sens noble du terme. C'est à dire qu'on a des ressources qui sont certes en diminution, mais on a quand même des outils de gestion. Ce qui va être demandé, c'est d'avoir un partage équitable de cette ressource entre l'ensemble des enjeux.

Toutes les dimensions sur les zones humides, la biodiversité et le fonctionnement des cours d'eau sont complètement liées. Il y a probablement des points de convergence quand on parle de solutions fondées sur la nature. Par exemple, les zones humides sont parfois sur certains endroits les seuls moyens de réguler les débits parce qu'il n'y a pas un barrage en tête du petit cours d'eau.

Les inondations, les questions de risques, de coulées de boue qui sont un sujet central.

Madame Karine LIERON (Animatrice du SAGE NRG)

Tout votre travail maintenant, sera d'affiner tout cela, de croiser les thèmes et entre vous d'écrire votre stratégie dans les 6 mois à venir. On vous remonte les résultats d'un travail.

Monsieur Bruno COUPRY (EAUCEA)

Dans les axes de travail majeurs il y a déjà effectivement d'avoir une sécurisation de l'existant.

Un autre sujet primordial est celui du ralentissement du cycle de l'eau. Derrière cette expression l'idée est que, plus on donne du temps au système pour retrouver et s'évacuer, plus on a des chances d'avoir des valeurs ajoutées qui sont importantes et dans le domaine de l'eau. Quand on ralentit le cycle de l'eau, au fur et à mesure que l'eau prend son temps, le sol, la zone humide, la rivière, on a un service rendu qui est bien plus important que si on se dépêche d'évacuer l'eau le plus vite possible.

L'urbanisme est un levier pour ce territoire. Quand on a une politique d'urbanisme et d'occupation de l'espace public, ça peut être un fond de vallée, ça peut être un coteau, ça peut être une route, ça peut être une voie de chemin de fer... À chaque fois, on a une action sur le foncier, on va avoir une action forte sur le cycle de l'eau. La

visite de l'éco quartier de Saint-Clar en était une illustration très intéressante et très pratique. Ça veut dire que vous, les élus qui êtes en charge à la fois d'une politique de l'eau mais aussi souvent d'une politique d'urbanisme, vous devez essayer d'anticiper les conséquences dans la question du partage de l'eau et réciproquement.

Le deuxième élément important est la question agricole. 80% de l'eau qui tombe sous forme de pluie, tombe sur une parcelle agricole (une prairie, un labour...). Beaucoup des enjeux, très logiquement, sont proportionnés aussi à cette réalité physique. Par exemple les questions de ruissellements et de d'érosion font partie bien évidemment des stratégies agricoles.

Madame Karine LIERON (Animatrice du SAGE NRG)

Proposons donc la mise en place d'une 8eme commission géographique à une période plus appropriée pour les acteurs agricoles, soit en novembre, afin d'avoir plus de participation pour compléter les thèmes eau verte, eau bleue et de l'agriculture. L'objectif est de préciser la faisabilité des leviers qui nous ont été remontés, les creuser, voir le côté économique.

Monsieur Bernard MALABIRADE (OUGC Neste et rivières de Gascogne)

C'est vrai qu'il y a eu peu de participation, on le déplore. Je me permets quand même de dire qu'à la CLE, les acteurs sont peu nombreux. C'est vrai que l'activité économique agricole ressort peu ou dans le sens de la sobriété clairement. Et qui dit sobriété dit décroissance et qui est comptable de la perte ?

Il faudra aussi que l'on puisse se dire quels sont les leviers de valeur ajoutée sur un territoire ? L'agriculture en faisant partie. On a déjà beaucoup réduit sur le territoire du Gers les surfaces irriguées. Le facteur eau, on sait combien il est important pour la valeur ajoutée sur ce territoire, pour les ressources aussi fiscales, qu'elles soient d'État ou des collectivités, parce que tout est extrêmement lié à l'activité économique. Il est vrai qu'on ne ressent pas cette notion de responsabilité par rapport aux pertes potentielles qu'un scénario tendanciel extrême ferait jouer sur ce secteur-là.

Monsieur Bruno COUPRY (EAUCEA)

Quand on parle de gestion de l'eau, on est à la fois sur le quantitatif, vous avez cité la question de l'irrigation, mais aussi sur les enjeux de qualité bien évidemment et dans les, il y a bien évidemment un travail, une prise de conscience de tout le monde, du rôle que joue le sol dans votre territoire.

Vous n'avez pas de nappe phréatique. Vous avez des cours d'eau qui coulent parce qu'ils sont réalimentés pendant l'été et donc le lieu de stockage majeur de l'eau ici est le sol.

Le 2e axe de travail, c'est le moment où l'eau sort du sol, ce qui est lié aux zones de contact, aux zones de filtres. Dans n'importe quel système, il y a besoin d'un système d'épuration, ça peut être une ripisylve, une zone humide, ce sont des alliés pour arriver vers une qualité des eaux meilleure.

Donc c'est cette coopération entre une bonne gestion raisonnée du sol et de tout ce qu'on appelle les infrastructures naturelles, notamment les arbres, les haies etc..., qui vont jouer un rôle important.

Je rappelle aussi la question de la température. Souvent le changement climatique, est ramené uniquement au problème de l'eau, quantitatif, mais l'eau augmente en température dans les mêmes proportions que la température de l'air. Donc quand on nous dit +4°C, il faut vous dire aussi +4°C pour la température de l'eau, ça veut dire que toute la faune piscicole, tous les systèmes, même les systèmes de production d'eau potable vont devoir subir cette évolution lourde de la ressource en eau. C'est une question tout à fait majeure.

Dernier point, il y aura besoin forcément de partager les éléments d'expertise technique avec la dimension citoyenne, ce que vous avez commencé au travers de l'information, de la sensibilisation ou la formation.

Madame Karine LIERON (Animatrice du SAGE NRG)

Mme Pardineille, garante de la concertation, tenait à s'excuser d'avoir été empêchée aujourd'hui.

Il y a eu énormément de retours pendant les commissions relevant la nécessité d'expliquer, de vulgariser et de diffuser l'information autour des politiques de l'eau sur le territoire : « Où est disponible l'information ? Quelle est la qualité de mon eau potable ? Quelle est la qualité de ma rivière ? »

Il y a un gros besoin de simplification et d'accès à la donnée, type observatoire ou autre, et une forte demande du territoire pour comprendre. Il n'est donc proposé qu'une commission citoyenne qui travaille, à l'issue de la phase stratégie, sur les outils, qui répondraient à leur demande.

Madame Cécile ARGENTIN (FNE)

Quelle étude en lien avec le sol et l'agriculture existe actuellement sur le territoire du Gers ? Est ce qu'il y a eu une étude socio-économique qui a été faite par exemple ?

Monsieur Bernard MALABIRADE (OUGC Neste et rivières de Gascogne)

Il existe un chiffrage, somme toute sommaire, mais qui donne des niveaux de précision assez intéressant sur l'augmentation des couvertures de sol d'interculturel. Je pense qu'il y a eu d'énormes progrès, de la simplification des travaux, des économies d'énergie d'abord, mais aussi des réductions d'exposition à l'érosion, ce qui est quand même un des problèmes très important sur notre département.

Il y a aussi un développement d'agriculture de conservation des sols semi direct, et partiellement directs. Tout cela est assez chiffré et puis ça bouge. Nous sommes depuis une quinzaine d'années dans une évolution, une augmentation d'impact, une révolution dans les têtes aussi qui est présente, qui se confronte aux aléas climatiques et qui se confronte aussi à des réussites mais aussi à des échecs. C'est pour cela qu'il faut être assez raisonnable dans l'interprétation que l'on pourra en faire en termes de réussite. Parce que si la réussite impact-sol est intéressante, l'impact économique lui, est un peu plus difficile à mesurer. Il est quand même lié à des conditions pédoclimatiques qui ne sont pas toujours au rendez-vous, qu'on pourrait attendre.

Mais dans tous les cas, la démarche de progrès est là, elle est actée dans les têtes. Que ce soit au niveau des organisations économiques, des organisations générales, de tous ceux qui accompagnent les agriculteurs, il y a une vraie démarche sur ce territoire, bien plus en avance que sur d'autres territoires. Très clairement, le Gers est un département où la transition est largement avancée. Je pense, qu'ici il faut savoir aussi, au travers de la CLE, le saluer

Madame Cécile ARGENTIN (FNE)

En fait, je me permets de rebondir parce que dans le cas du PTGE justement, qui est à la fois sur le Gers et l'Adour, il y a des études socio-économiques, faites par l'INRAE, notamment sur les enjeux de l'irrigation, partagées à tout le monde. Donc, la CLE pourrait aussi être destinataire de certaines études sur le monde agricole pour éclairer justement sur les enjeux, où on en est ?, les évolutions ? Cela pourrait quand même être intéressant pour tout le monde.

Madame Karine LIERON (Animatrice du SAGE NRG)

Vous allez avoir une présentation des travaux du GIP LIA juste après. Nous prendrons en compte tous ces éléments et études que vous allez nous transmettre pour éclairer la stratégie par les membres de la CLE à venir.

Monsieur Jérôme SAVARY (Président SM3V)

Je suis Président du SM3V, mais également agriculteur. Je voulais dire qu'il y a quand même beaucoup de travail qui a été fait sur l'agriculture de conservation, le semis direct, les semis sous couvert par des agriculteurs qui se sont lancés il y a déjà plus de 25 ans, 30 ans. Il y a beaucoup de connaissances qui ont été accumulées par ces agriculteurs, des expérimentations sur le terrain, chez eux, avec du résultat qui est probant. Ces agriculteurs- là se sont mis en réseau, ce qui a permis un développement assez important sur notre département.

Monsieur Malabirade l'a bien dit, il y a quand même une dynamique qui s'est créée sur ce territoire et qui donne du résultat sur le terrain, au niveau individuel, mais par contre, je ne sais pas si aujourd'hui, ces résultats ont été agglomérés dans une étude, s'il y a un travail fait là-dessus. Cela pourrait être un outil. Si cela a été fait, ça serait

un formidable outil de travail pour pouvoir développer et parler de ces techniques- là. Il y a vraiment une très grande connaissance et de très bonnes expérimentations qui ont été faites sur le terrain ; c'est une grande richesse pour ce territoire.

Monsieur Philippe KINDTS (les bios du Gers)

Je suis également représentant de la FNAB Fédération Nationale Agriculture Biologique qui s'inscrit dans ces positions là depuis très longtemps.

Je rejoins exactement tout ce qui a été dit. Nous avons déjà fait des colloques, des missions autour de ce sujet. Tout ça est compilé et accessible, et on se propose évidemment de vous donner les renseignements nécessaires.

Monsieur Bernard VERDIER (Vice-Président de la CLE NRG)

Je me permets de rappeler que Rives &Eaux possède la ferme expérimentale de la Mirandette, qui travaille sur les économies de l'eau, l'amélioration du matériel pour satisfaire les besoins en eau des différentes cultures, les couverts végétaux ou d'adaptation de nouvelles cultures au réchauffement climatique

Je profite d'avoir la parole pour rappeler que la réalimentation de l'ensemble des départements d'aval dépend de la quantité de l'eau que l'on gère à partir du système Neste. Nous n'avons pas de nappes phréatiques, et dépendons des eaux de surface.

Ce partage de l'eau qui remonte à des temps immémoriaux s'est vu amélioré par du stockage de l'eau, lequel stockage de l'eau permet de réalimenter les rivières et de satisfaire du mieux possible cette notion de multi usages. Je crois que ce SAGE Neste et rivière de Gascogne doit nous amener à mieux comprendre comment répartir, pour satisfaire l'accès à l'eau pour tous, pour tous les usagers, en concertation.

Les questions posées par rapport à l'agriculture, sont bien sûr d'actualité mais le monde agricole est parfaitement conscient que l'on doit partager l'eau. Tous les ans les quotas peuvent être diminués pour qu'on puisse satisfaire l'ensemble des besoins en alimentation d'eau potable. La réalimentation de nos rivières permet de faire fonctionner les activités autour de la pêche. Nos écosystèmes dépendent de plus en plus et dépendront de plus en plus de cette réalimentation qui se fait à partir d'une gestion assurée en grande partie par Rives et Eaux

Tout le monde a pu comprendre lors des réunions de concertation. Je me félicite d'avoir participé à ces réunions, surtout pour entendre la réaction de nos concitoyens, ceux de l'aval du Gers, du Lot et Garonne, du Tarn et Garonne, qui ont découvert ce qu'était le système Neste et comment ce système Neste peut satisfaire et garantir l'accès à l'eau dans ce contexte de réchauffement climatique.

Chaque exploitation avait une réserve d'eau. On peut mettre en place des réserves adaptées à une exploitation, autrement dit pour soutenir l'économie agricole. Je considère que là c'est faire preuve d'intelligence, d'efficacité que de répondre dans un temps rapide et non un temps contraint si on était sur des projets bien plus ambitieux, que l'on verra certainement si notre CLE veut aller vers un projet de territoire. On ne doit plus se priver de solutions intelligentes, rapides dans cette accélération et cette urgence climatique. On connaît la maîtrise technique de la répartition de l'eau.

Quant à la quantité, effectivement, c'est bien l'enjeu. On voit bien que le manteau neigeux baisse, si important pour notre système Neste. Donc on ne passera que par des économies, c'est certain, le respect des écosystèmes et aussi par des projets ambitieux qui passeront par de la quantité et de la qualité de l'eau.

Monsieur Bruno COUPRY (EAUCEA)

Le SAGE doit être un élément de cohérence entre toutes les politiques publiques. Il faudra toujours être très vigilant à ne pas laisser partir dans un sens quelque chose qui viendrait contredire un autre dispositif.

Il faut que ce soit probablement un SAGE de projet et d'expérimentation, c'est à dire que tout ne marchera pas peut être partout du premier coup, mais en revanche ouvrir la porte en termes de stratégie, à des expérimentations territoriales et à des projets.

Il faut aussi être conscient qu'il y a , tellement de choses à couvrir qu'on ne pourra pas tout faire et qu'il faudra sans doute effectivement commencer à sérier et à se cibler sur les priorités, que tout le monde perçoit aujourd'hui au travers de tous les travaux qu'on a pu faire.

Madame Karine LIERON (Animatrice du SAGE NRG)

Il va nous falloir affiner, croiser tous ces thèmes et les solutions qui ont été apportées par chacun.ne dans son domaine. Les participant.es ont commencé à se comprendre et à voir les enjeux des uns et des autres.

Maintenant, à partir de toute ces propositions, il vous revient, membres de la CLE d'arriver à prioriser et faire un projet commun. Tout ce qui a été dit ne pourra être fait et il vous faut définir vos priorités.

Monsieur Bruno GABRIEL (Communauté de communes des Coteaux Arrats Gimone)

Dans les différents scénarii qui nous ont été proposés ou tendances, est-il possible de pouvoir partitionner de ce qui relève de l'adaptation que l'on voudrait mettre en œuvre aux problèmes qui vont se poser du fait du changement climatique, et ce qui relève de l'atténuation des changements climatiques ?.

Monsieur Jean-Luc SCHARFFE (AEAG)

L'Agence de l'eau prépare, son 12e programme qui débutera en 2025, non validé à ce stade, mais fera l'objet d'une future information en CLE. L'Agence veillera dans l'accompagnement des acteurs à ce que ce dérèglement climatique et l'adaptation nécessaire que chaque maître d'ouvrage doit prendre en compte, soit bien intégrés dans les projets qui nous seront soumis.

Nous tenons à souligner la qualité de cette concertation qui a été menée sur les tendances et scénarios. J'ai retenu le souci de la pédagogie, bien se faire comprendre, éviter les faux sujets, les faux débats pour que le territoire s'approprie les sujets et c'est le meilleur gage d'adhésion pour les futures actions et démarches du SAGE pour l'avenir.

Monsieur Paul VO VAN (Conseiller départemental Lot et Garonne)

Je dois dire que je suis agréablement surpris, à la fois des pistes de travail et de la qualité du travail proposée. L'aménagement du territoire et l'urbanisme est un axe important. Sur l'Agenais, nous sommes en pleine révision du SCoT. Un SAGE de projet nous apportera des éléments de réponse, des éléments techniques qu'on pourra apporter en réunion.

Je suis aussi agréablement surpris par l'esprit de dialogue, notamment concernant l'agriculture. Je suis également preneur d'informations nouvelles sur la capacité des acteurs locaux visiblement mobilisés, qui discutent paisiblement, ce qui est appréciable et donc très intéressé par toutes ces pistes techniques pour pouvoir travailler tous ensemble

Monsieur Bernard GENDRE (Président de la CLE SAGE NRG)

Vote sur le document de séance tendances et scénarios :

Vote CLE : -0 contre- 0 abstention.

Le Document Tendances et scénarios est adopté

Gouvernance :

Madame Noémie POLYN (Stagiaire SAGE NRG)

C'est difficile d'avoir une expertise sur l'ensemble de la thématique eau. Et il y a un sujet sur lequel il est encore plus difficile d'avoir une expertise, c'est la gouvernance. Il y a beaucoup d'acteurs, beaucoup d'instances, et il est compliqué d'arriver à avoir une vision globale. Un besoin de clarification de cette gouvernance à l'échelle du SAGE, a été fortement demandé par la CLE et lors de la concertation.

Un guide de gouvernance de l'eau du territoire, accompagné d'un flyer synthétique vous sera soumis à l'issue de mon stage.

De plus, lors des travaux qui ont été faits pendant la concertation, les commissions géographiques, ou au travers d'entretiens que j'ai pu effectuer, des propositions d'amélioration de la gouvernance ont été faites. Un rapport avec ces propositions d'amélioration vous sera donc communiqué à l'issue de mon stage.

Ces éléments vous permettront d'affiner votre stratégie à venir.

Monsieur Pascal LEVIEUX (LES AMIS DE LA TERRE)

Je pense que notre périmètre Neste et rivières de Gascogne inclue de nombreux SCoT. Le SCoT de Gascogne, plus grand SCoT de France avec 400 communes, aura une obligation de révision suite à une modification du SRADETT Occitanie 2040 à 2025.

Nous, « les amis de la terre », lorsque la première version du SCoT de Gascogne est sortie, en février 2022, ne l'avions pas trouvé suffisamment prescriptif et volontariste, en particulier sur la question des ENR, des énergies renouvelables et de l'eau.

Il est important que notre CLE puisse élaborer une stratégie, en croisant avec la profession agricole, les SCoT, les PLUI etc... Nous espérons une deuxième version du SCoT de Gascogne, avant la révision du SRADETT Visiblement c'est difficile à faire, mais dans ce cas-là, le SCoT ne peut pas sérieusement intégrer tous les travaux de notre commission. Il y a là une dynamique qu'il faut absolument engendrer, avec le SCoT, mais aussi avec les nouveaux usages avec les énergies renouvelables, les méthaniseurs qui pourraient se retrouver à consommer des volumes tout à fait significatifs.... On voit bien que la transversalité devient pour nous un sujet à part entière, et nécessaire.

Monsieur Bernard GENDRE (Président de la CLE SAGE NRG)

Il est-il est certain qu'on se doit de prendre en considération toutes ces évolutions. Il faut savoir anticiper et avoir la bonne vision à long terme.

Madame Karine LIERON (Animatrice du SAGE NRG)

Le SAGE ne sera pas approuvé avant fin 2025 mais le lien est d'ores et déjà fait avec l'ensemble des documents d'urbanisme en élaboration ou révision.

Concernant la 8^{ème} commission géographique qui sera organisée en novembre pour continuer à traiter des thèmes « Eau – sol – agriculture », il faut convenir d'une date. Beaucoup d'agriculteurs sont venus au moment de la concertation citoyenne préalable. Par contre, sur les leviers travaillés lors des commissions géographiques il y a eu moins d'agriculteurs ou représentants agricoles.

Monsieur Bernard MALABIRADE (OUGC Neste et rivières de Gascogne)

Nous nous chargeons de faire le lien avec les autres acteurs de la CLE et de revenir vers vous avant la fin de l'été pour vous proposer 2 ou 3 dates en novembre.

Monsieur Jérôme SAVARY (Président SM3V)

En tant que président de la commission géographique du Gers, une grande concertation qui est faite à en amont, c'est un très bon travail qui a été fait par cette CLE. C'est dommage que cette concertation soit réussie à tout

point de vue sauf que le monde agricole d'une façon générale n'était pas assez représenté lors des dernières commissions géographiques qui travaillaient plus précisément sur les leviers

Madame Cécile ARGENTIN (FNE)

Depuis que je suis membre de cette CLE, il y a un certain nombre de consultations nationales qui ont lieu sur ces sujets d'eau.

Il serait bien que les contacts de la CLE soient destinataires d'un certain nombre d'actualités en lien avec l'eau qui concernent le territoire. Par exemple sur l'Arrats, un arrêté préfectoral vient de tomber, où on a une réduction de moitié du débit réservé de 500l/s à 250l/. Il y avait un projet de décret qui autorisait la construction de retenues collinaires sur des zones humides. Ce décret n'est pas encore passé. Il y a eu beaucoup de consultations. Il me semble que ça fait partie des décisions dont pourrait être destinataire, nous membres de la CLE, de même qu'un certain nombre de consultations publiques nationales qui ont lieu. Libre à chacun de répondre.

Madame Karine LIERON (Animatrice du SAGE NRG)

C'est bien noté. S'il n'y a pas d'opposition, l'équipe d'animation vous transmettra les éléments de veille dont elle a connaissance, en lien avec les services de l'Etat.

Monsieur Laurent CARRIE (Préfet du Gers)

Monsieur Mitault, tout à l'heure, a prévu un point d'actualité où il va relayer un certain nombre de sujets. Il faut partager un maximum d'informations. On y est favorable.

Monsieur Pascal LEVIEUX (LES AMIS DE LA TERRE)

J'irai un petit peu plus loin que ce qui vient d'être proposé par l'équipe d'animation. Quand le mot d'information est utilisé, notre Commission doit aussi s'interroger sur le fait qu'elle pourrait devenir bien plus exécutive, même si le SAGE NRG n'est pas encore validé

La CLE a quand même vocation à s'exprimer sur des choses bien précises qui concernent son territoire. Et donc que ce soit les consultations publiques sur les zones humides ou par exemple le dernier arrêté sur la retenue de l'Astarac, la CLE pourrait très bien interroger dans sa stratégie ce que ça implique. On est bien plus que sur un niveau d'information, on est sur un niveau décisionnaire et ce serait bien que la Commission se mette dans cet état d'esprit. Donc il faut à mon avis et là on est dans un moment de stratégie prendre l'habitude que d'être informé mais surtout de disposer de la capacité d'analyser ce que ça implique. Passer de 500l/s à 250l/s a des effets sur la biodiversité donc sur notre SAGE. À mon avis, nous devrions avoir le réflexe de se demander pourquoi la CLE n'a pas été saisie et pourquoi elle n'a pas encore la capacité que d'émettre un avis. Donc, c'est un problème plus grave et plus conséquent que le simple niveau d'information.

Madame Cécile ARGENTIN (FNE)

Sur les ripisylves, par exemple, on voit monter le sujet dans la stratégie, et c'est bien. On a constaté il n'y a pas très longtemps qu'en Haute-Garonne, qui avait justement sur la protection des haies, un arrêté préfectoral qui était vraiment très intéressant. Il a été détricoté récemment sur le plan réglementaire. Nous ne sommes pas au courant, mais en même temps, on va nous demander sur ces sujets précisément de travailler, de réfléchir avec peut-être du réglementaire derrière. Comment faire si on n'a pas l'information par ailleurs, de ce qui existait, ce qui était positif, est en train d'être détricoté. Donc c'est un ensemble de choses qui fait que si nous n'avons pas toutes les informations, nous allons prendre des décisions qui ne seront pas à l'aune de ce qui se fait, de la situation actuelle.

Madame Karine LIERON (Animatrice du SAGE NRG)

Tous ces points ont été rajoutés au point d'actualité de la CLE

Zones humides:

Madame Marion HARLE (Animatrice du SAGE NRG)

Depuis 2022, un groupe technique a été créé sur ce SAGE pour travailler sur les zones humides du territoire en constituant une première base de données cartographiques, dans laquelle on a concaténé 10000 hectares de zones humides, soit un petit pourcentage du territoire. Le groupe technique qui est majoritairement composé de membres de la CLE a identifié le besoin d'actualiser et de compléter cette donnée.

Une première étape de pré localisation des zones humides potentielles a permis la création de donnée cartographique qui est désormais disponible sur le site internet du SAGE qui est maintenant doté d'une page ressources documentaires et ressources cartographiques. Vous pouvez télécharger toutes les données, de l'état initial diagnostic, notamment.

La deuxième étape de ce travail pour compléter la cartographie, est de faire un inventaire terrain, en allant voir la flore et le sol de ces zones humides potentielles et les caractériser comme zones humides effectives.

Une prestation externalisée depuis le mois de février 2024 avec un groupement de 5 bureaux d'études : ECOSPHERE, qui est le mandataire avec ses sous- traitants.

On avait identifié que potentiellement 100 000 hectares avaient une probabilité très forte ou forte d'accueillir une zone humide, et 47 000 hectares si on enlève les activités humaines existantes (bâti...)

Il est donc essentiel de prioriser les secteurs à prospecter en priorité, et sur quels enjeux

Nous vous proposons donc les critères suivants pour définir les zones prioritaires à prospecter les deux années à venir : zones où il manquait des inventaires au préalable, ce qu'on appelle des zones blanches, sites Natura 2000 spécifiques, à la demande des acteurs (Gélise), territoire de l'Astarac qui fait l'objet d'un projet de parc naturel régional, zones de prélèvement pour faire de l'eau potable, zones à urbaniser des documents d'urbanisme.

On a fait tourner une moulinette, et on en ressort une cartographie des zones prioritaires et inventoriées. Avec la connaissance fine qu'ont les membres du groupe technique zones humides, on arrive à une priorisation finale.

Il vous est donc demandé un avis sur ces critères de priorisation de prospection.

Madame Cécile ARGENTIN (FNE)

Est-ce que c'est toutes surfaces confondues, y compris les minis zones humides?

Madame Marion HARLE (Animatrice du SAGE NRG)

Oui, cela couvre tout type de zones humides.

Madame Solène LALOUX (Rives & Eaux du Sud-Ouest)

Concernant les secteurs de prélèvement d'eau, est-ce qu'on peut considérer que tous les cours d'eau du périmètre sont concernés ?

Madame Marion HARLE (Animatrice du SAGE NRG)

Oui, en effet. Ont été pris comme données d'entrée les points de captage d'eau, les prélèvements agricoles et les prélèvements eau potable. Mais on priorise l'enjeu eau potable. On prend en compte les données des périmètres de protection immédiats et éloignés des captages d'eau potable.

Les critères de priorisation de prospection zones humides sont adoptés par la CLE

Urbanisme

Madame Marion HARLE (Animatrice du SAGE NRG)

Concernant l'urbanisme, effectivement, le SAGE est concerné par 9 SCoT. À ce jour, on accompagne plusieurs SCoT, donc le SCoT de Gascogne, Le SCoT Nord toulousain et le SCoT Sud toulousain. On a également accompagné, 7 PLUI - 6 dans le Gers et un dans le Tarn et Garonne-. On a travaillé aussi avec la commune d'Auch pour l'élaboration de son PLU. Il s'agit de mise à disposition de toutes les données du SAGE et d'état initial diagnostic, de participation aux réunions des personnes publiques associées ou consultées...

Concernant le SCoT de Gascogne, une conférence des élus devrait être sur le thème de l'eau. Le SCoT Nord toulousain a une volonté forte de comprendre l'enjeu ressource en eau par les acteurs de l'urbanisme. Nous accompagnons à la demande des maîtres d'ouvrages qui nous contactent, comme l'a dit Monsieur Vo Van sur le SCoT en révision.

De plus, nous avons des collaborations avec l'agence d'urbanisme de l'agglomération toulousaine avec des interventions pour donner à voir comment fonctionne la politique de l'eau et les enjeux actuels et à venir.

Nous travaillons également avec le CAUE, Conseil d'architecture, d'urbanisme et environnement du Gers. En 2023, toute une série de rencontres ont eu lieu autour de l'eau à destination des élus locaux, comme par exemple Alexandre Brun, géographe, maître de conférence, qui avait fait une intervention sur l'eau, l'élu et le territoire pour mettre en parallèle les politiques d'aménagement, d'urbanisme et d'eau.. En 2024, une fresque de l'eau a été organisée.

On travaille également avec La DDT du Gers sur le programme des petites villes de demain pour développer la vingtaine de petites villes du Gers.

Et enfin, nous avons candidaté à un événement réalisé par l'Association des professionnels de l'urbanisme de Midi Pyrénées, la PUMP, qui organise tous les 2 ans un grand temps d'échange. Une intervention en binôme élu-technicien de 20 Min de questions pour sensibiliser notamment les urbanistes à la problématique de l'eau.

Nous travaillons enfin avec le SMEAG qui porte le SAGE vallée de la Garonne, et l'Inter SAGE, sur un cycle d'informations pour les élus et techniciens de l'urbanisme qui s'appellera « les vendredis de l'eau et de l'urbanisme ». Ce sera sous forme de webinaire d'une heure où seront traités différents sujets relatifs à l'eau. Vous recevrez l'info par mail ces jours-ci avec plus de détails,

Monsieur Franck SOLACROUP (SMEAG)

Nous avons en effet prévu 7 séquences courtes d'une heure maximum, la première étant le 20 septembre. Elles traiteront au début de problématique générale, puis un sujet sur l'urbanisme et l'eau potable, et l'assainissement, et les zones humides...

Sensibilisation, communication

Madame Sarah LABRIFFE (Animatrice du SAGE NRG)

Le site du SAGE NRG qui vient juste d'être mis à jour ; propose une nouvelle rubrique destinée à la sensibilisation et à la communication, dans laquelle vous allez retrouver l'ensemble des outils en prêt, les documents, également les supports de communication, les films et vidéos du territoire.

Les animations pédagogiques autour de l'eau sont effectuées par le groupement du CPIE. Depuis le début de l'année 2024 jusqu'à juin, il y a 45 animations qui ont été réalisées et qui ont permis de sensibiliser 907 jeunes. Depuis le lancement des animations début 2023, plus de 2600 jeunes ont été sensibilisés sur le territoire. Les animations plaisent et ça se passe très bien. Le CPIE utilise beaucoup les outils mis à disposition, notamment la

carte du territoire du SAGE. Chaque animation est introduite à chaque fois avec une présentation de la CLE du SAGE et du territoire pour l'ensemble des âges. Pour les jeunes entre 6 et 11 ans, il y a une bonne compréhension autour des usages de l'eau. Pour les plus de 11 ans, les notions liées au système Neste sont assimilées et il a été noté qu'il y a un profond intérêt par rapport à la thématique pour les jeunes qui sont issus du milieu rural ou du milieu agricole.

165 établissements scolaires et IME ont reçu la clé USB du film, « Dans chaque vallée coule une rivière la Neste », afin de le diffuser un maximum pour que tous les jeunes puissent le voir.

Concernant les projets tutorés, nous avons travaillé avec le BUT sécurité, environnement de l'IUT d'Auch, qui a réalisé une fresque de l'eau adaptée au territoire du SAGE. Un projet a été mené avec les BTS gestion et protection de la nature de l'Institut Saint Christophe. Ils ont réalisé 5 vidéos de sensibilisation qui avaient pour objectif de vulgariser les données de l'état initial et diagnostic du territoire. L'idée était de créer ces vidéos sous un court format pour qu'elles puissent aller sur les réseaux sociaux, pour sensibiliser les jeunes du territoire à la thématique de l'eau. Toutes ces vidéos sont sur le Youtube du SAGE et sur les réseaux sociaux également. N'hésitez pas à les relayer de votre côté.

En 2024, le SAGE a participé au festival des hivernales à Puydarrieux, à 4 ciné débats autour du film « La Neste » à L'Isle en Dodon, Samatan, Condom et Masseube.

Au courant de l'année 2024, il y a eu 10 événements qui ont été relayés sur les réseaux sociaux du SAGE. Pour votre information du 15 juillet au 25 août, le CPIE Gersois qui organise à L'Isle de Noé, un événement dans le cadre du programme « qu'est ce qui se trame donc ? » Il y aura des expositions, des animations, des sorties nature et les premiers panneaux de l'exposition du SAGE, qui présentent le SAGE, la CLE et le territoire.

Comme les années précédentes, nous vous proposons un concours photo. Afin de présélectionner les photos reçues, vous pouvez vous inscrire auprès de Mariane Theulle. Ensuite, une fois que ces photos auront été présélectionnées par vos soins, elles iront ensuite sur le compte Instagram du SAGE pour le vote du public.

Le 11 et 12 octobre, le parc national des Pyrénées organise à Argelès Gazost 2 journées scientifiques Eau, biodiversité et écosystèmes aquatiques. Le 12 octobre des orties terrain sont ouvertes au grand public. Le 11 octobre est ouvert uniquement aux acteurs de l'eau avec des conférences, des interventions scientifiques de renommée.

Communication

Madame Sarah LABRIFFE (Animatrice du SAGE NRG)

En 2024, 3400, 1200 dossiers de concertation et 800 affiches faune flore dépliants ont été distribuées. L'exposition intérieure a été exposée pendant à peu près 112 jours. Pour rappel, chaque CPIE et chaque structure GEMAPI a un jeu de l'exposition intérieure; et nous vous invitons à les faire vivre au maximum. L'exposition extérieure, elle a été exposée pendant 400 jours. Actuellement, elle est exposée à OXYGERS dans le 65, à l'écluse de Graziac et à la mairie de Mouches, puis ce sera au lycée de Beaulieu, à Auch pour la rentrée scolaire. Enfin la carte en relief a été prêtée pendant 90 jours. Si jamais vous êtes intéressé par l'exposition et/ou la carte, vous pouvez directement nous contacter par téléphone ou envoyer un mail à sagenrg@gers.fr

Pour rappel, il existe des films de l'eau sur le territoire tels que « les veilleurs des tourbières » ou « la Neste ». Une nouvelle vidéo de 10 minutes « Le Lannemezan de l'eau sur un plateau » traite des zones humides.

Le projet de film de Christophe Castillon « De terre et d'eau » qui est en cours de réalisation, concerne les rivières de Gascogne spécifiquement. La bande annonce est disponible sur Youtube.

Monsieur Philippe KINDTS (les bios du Gers)

Il est important que les jeunes soient associés à la communication, à la sensibilisation et je vous félicite qu'on le fasse. Mes enfants se demandent ce que l'on fait en les actions, quelles sont les actions qui vont dans le sens de l'avenir ? Ne pourrait-on pas dans le SAGE ou dans la CLE, intégrer une petite commission jeunes?

L'idée de de mon propos est qu'ils soient acteur aussi, pas juste qu'on leur explique, qu'ils puissent s'investir.

Monsieur Bernard GENDRE (Président de la CLE SAGE NRG)

On s'est aperçu que les gersois ne savent peut-être pas tous comment la Neste nous aide à alimenter nos rivières et nous permet d'avoir de l'eau potable toute l'année. Nous allons vers les jeunes dans toutes les écoles, on peut aussi proposer le film aux enseignants aussi bien dans le primaire que les collèges et les lycées car c'est un bon support pédagogique sur l'eau.

Madame Karine LIERON (Animatrice du SAGE NRG)

Nous allons travailler l'intégration des jeunes dans les commissions à venir.

Monsieur Bruno GABRIEL (Communauté de communes des Coteaux Arrats Gimone)

En tant qu'ancien directeur de l'IUT, je voulais dire toute la satisfaction de l'équipe pédagogique et des étudiants, par rapport à l'accompagnement et à l'information que vous avez donnés, et à votre disponibilité.

Je vais prendre mon ancienne casquette, également d'animateur universitaire pour le département du Gers, il y a d'autres structures que l'IUT qui forment des étudiants et en particulier l'INSPE qui forme au niveau master les futurs professeurs des écoles. C'est un endroit où on pourrait commencer à distiller un peu cette information avec 2 objectifs, former les étudiants mais former aussi les futurs professeurs des écoles.

Points d'actualité : réglementation

Instruction ministérielle plan eau et Décret sur les SAGE

Monsieur Anthony DELHAISE (DREAL)

Je voulais assez rapidement faire un point sur le décret qui va réformer les SAGE. Ce décret, en cours, va modifier certains points sur, à la fois la rédaction des SAGE mais également sur le fonctionnement des commissions locales de l'eau. Sans rentrer dans le détail, le décret a été mis en consultation du public en avril, il y a eu 78 contributions.

Nous n'avons pas beaucoup plus de détails sur le calendrier sachant que le ministère voulait saisir le Conseil d'État pour ce décret. L'actualité politique a un petit peu décalé les calendriers. Une synthèse de la consultation a été présentée le 24 ou le 25 juin, il me semble, devant les présidents des commissions locales de l'eau.

Premier gros changement dans ce projet de décret c'est l'intégration dans le PAGD des trajectoires de prélèvement. Nous sommes plutôt sur des trajectoires de réduction des prélèvements. Cela vient du plan Eau de mars 2023 où une mesure stipule que ces documents doivent intégrer l'objectif des moins 10% de réduction des prélèvements. Récemment une instruction interministérielle sur la déclinaison de ce plan Eau vous sera transmise.

Autre point qui me paraît important c'est le renforcement des liens entre l'urbanisme et les enjeux eau, par exemple la participation des membres porteurs de SCoT aux commissions locales de l'eau et inversement on pourrait avoir des membres de la commission locale de l'eau qui participent à des instances plus urbanistes. Une fois qu'on aura le décret signé, il vous sera transmis.

Monsieur Jean-Luc SCHARFFE (AEAG)

Ce plan Eau est décliné par grand bassin, en l'occurrence le bassin Adour Garonne et à l'échelle des commissions territoriales du bassin Adour Garonne donc la Commission territoriale Garonne Neste et rivières de Gascogne à laquelle appartient ce territoire.

Lors de la Commission territoriale Garonne du 23 septembre, le sujet de la déclinaison du plan eau sera abordé, notamment dans la méthode de travail. Il sera proposé-je vous donne une information en avance de phase- de pouvoir travailler avec la CLE même si le décret n'est pas paru, on a besoin des acteurs du territoire. Donc le secrétariat technique local de la Commission territoire Garonne, l'État, la DREAL, l'OFB qui constituent la première cellule de travail proposera à la CLE de travailler avec nous sur ces trajectoires.

Arrêté inter préfectoral gestion de crise

Monsieur Benoît MARS (DDT 32)

Une modification de l'arrêté préfectoral qui encadre les mesures de restriction de l'étiage est en cours depuis juin. Il a été mis en consultation aujourd'hui.

Les conditions exceptionnelles de l'étiage dernier de 2022 avaient mis en évidence, une des limites des plans de crise qui étaient actuellement en vigueur; avec la nécessité de revoir l'arrêté d'orientation de bassin qui encadre les orientations par sous bassins. Un nouvel arrêté avait été publié juste avant l'étiage de 2023 en urgence. Cet arrêté ne prenait pas en compte le retour d'expérience qui avait réalisé au niveau départemental suite à l'étiage 2022. Les personnes qui souhaitent remettre un avis sur ce nouvel arrêté ont 21 jours pour le faire. A l'issue de ce temps-là, l'arrêté sera publié par le Monsieur le Préfet. Des ajustements mineurs sont proposés cette année et on prévoit à partir de 2025 de faire des ajustements un peu plus encadrés, sur les critères de déclenchement des mesures de restriction et sur les notions de décisions qui sont travaillées notamment avec Rives&Eaux lors des préparations de l'étiage.

Démarche d'amélioration de la qualité des eaux brutes pour l'eau potable

Monsieur Benoît MARS (DDT 32)

Ce projet est né suite à l'instruction de la direction générale de la santé en 2020, qui était relative à la gestion des risques sanitaires en cas de présence de pesticides et de leurs métabolites dans les eaux destinées à la consommation humaine ; qui a fait suite également à l'avis de l'ANSES en 2021. Dans le Gers, cela a concerné 26 captages d'eau potable gérés par 18 producteurs d'Eau potable (PRPDE). Suite à la parution de ces avis, ils ont été mis en demeure par le préfet à l'époque, pour mettre en place des mesures d'atténuation des risques sous différents volets.

Cela concerne différents types d'actions, de type curatives et également des actions préventives qui sont prévues dans le code de l'environnement. Cela a posé un certain nombre de questionnements sur la légitimité des acteurs à s'approprier ce volet préventif. Le 30 septembre 2022, un nouvel avis de l'ANSES a indiqué que l'e S métholachlore n'était plus forcément en tout cas un indicateur pertinent.

Pour autant, le préfet du Gers à l'époque a souhaité continuer la démarche et notamment le volet préventif auprès des PRPDE, notamment pour se prémunir de futures pollutions liées à de nouvelles substances.

Sous le pilotage du préfet du Gers, c'est avec le soutien financier de l'Agence de l'eau et le soutien technique de la FREDON Occitanie, en partenariat avec l'ARS et la DREAL, un accompagnement a été fait sur le volet curatif et il a été demandé aux PRPDE de poursuivre cet engagement dans des démarches préventives, notamment contre les pollutions diffuses.

En parallèle, nous avons souhaité que sur le volet préventif et sur l'accompagnement du monde agricole, le GIP LIA puisse établir un état des lieux auprès des agriculteurs afin de développer des outils de communication et des actions de sensibilisation.

Dans le même temps, une organisation est en cours entre les PRPDE.

Monsieur Bruno LION (GIP LIA –Lien Innovation Agro écologie)

Je suis le directeur de LIA –Lien Innovation Agro écologie-, un groupement d'intérêt public. Avec Frédéric Robert, nous avons piloté le processus de travail mené dans le Gers. L'originalité de notre structure, c'est qu'on rassemble à la fois les institutions publiques, dont les 2 agences de l'eau qui sont sur la région, la Région, l'État, l'ADEME et aussi des acteurs agricoles et notamment les têtes de réseau, la Chambre régionale d'agriculture, la coopération et des acteurs de la recherche et de l'innovation.

Nous essayons d'aider au processus de changement en lien avec les questions de changement climatique et d'agro écologie. Nous avons développé des méthodes et surtout une approche qui travaille dans les territoires et au plus près des acteurs agricoles, des agriculteurs, des acteurs économiques, des chambres d'agriculture, des opérateurs du Conseil du développement. En même temps nous faisons le lien avec les politiques publiques.

Dans les questions de changement, on demande toujours aux agriculteurs de changer. Mais des fois il faut aussi que les institutions changent leur regard et leur façon d'agir sur le monde agricole. Nous travaillons aussi avec le monde de la formation, de l'enseignement agricole notamment, pour essayer de remonter assez loin dans les changements de pratiques et de compétences. Nous sommes un opérateur que je qualifie de systémique par rapport aux changements.

Nous sommes venus dans ce territoire, à la base, pour travailler sur cette question des stratégies préventives, des PRPDE qui tout de suite ont dit la difficulté de faire de la prévention sur des territoires sur lesquels parfois ils n'ont même pas de compétences géographiques. Ils s'occupent de la distribution de l'eau, ce n'est pas leur métier, ils ne savent pas faire.

Dans l'idée où il fallait que chaque PRPDE déploie des stratégies de prévention, nous, en discussion avec l'Agence de l'eau, avec l'État et les institutions, nous avons proposé que plutôt que de faire beaucoup d'études pour essayer de comprendre ce qui se passe dans des sous territoires, on pouvait peut-être faire une approche un peu plus générale. Nous avons proposé de déployer une démarche à l'échelle du Gers pour essayer de comprendre à la fois ce qui se posait comme problème en termes d'impact de l'usage des phyto, et notamment des herbicides sur la qualité de l'eau. « Quelle est la réalité des situations ? » Et aussi essayer de comprendre les situations vécues par les agriculteurs. Un agriculteur a une logique de travail, de rentabilité, il a des projets. Et l'utilisation des pesticides quand il en utilise, c'est lié à ces stratégies de production.

Donc plutôt que de taper sur des usages en disant que ce n'est pas bien, il nous semblait important de comprendre pourquoi les gens sont, dans telle ou telle logique d'activité.

Il s'agit d'un travail à la fois de compréhension de ces impacts et en même temps de compréhension des pratiques, des stratégies individuelles d'agriculteurs. Le Gers est un département où les agriculteurs ne sont pas tous seuls dans leur coin. Il y a des opérateurs de filières importants. Il y a aussi des logiques qui vont au-delà du territoire. Il faut essayer de penser l'agriculture dans ces dimensions réelles d'activité, parce que le changement, c'est aussi parfois des choses qui se jouent à des échelles plus larges que la parcelle et l'exploitation.

Nous sommes donc intervenus dans le cadre d'un mandat du préfet du Gers.

Ce travail a été fait en partenariat avec tous les acteurs et notamment la chambre d'agriculture, les acteurs économiques du territoire et aussi les instituts techniques.

Nous nous sommes penchés sur ces 2 questions :

- Comprendre pourquoi et quelle était la nature de l'enjeu qualité de l'eau selon les zones ?
- Quels étaient les enjeux pour les agriculteurs dans leur système de production ?

Le monde agricole a besoin de se sécuriser dans son existence parce qu'il se passe beaucoup de choses difficiles. Nous avons fait ce travail pour in fine essayer de proposer un cadre d'action qui puisse être appropriable à différents niveaux : par les PRPDE, au niveau du SAGE ...

Monsieur Frédéric ROBERT (GIP LIA)

Il n'y a pas une agriculture gersoise, il y a des agricultures gersoises. Donc il faut prendre en compte le Gers dans toutes ses composantes, que ça soit ses composantes pédoclimatiques ou ses composantes socio-économiques des différents territoires que vous avez.

En fait, il y a 2 manières de faire des enquêtes agricoles. Soit on va voir des agriculteurs et on coche des cases, des pratiques, et à la fin on additionne des pratiques. En fait, on se rend compte que ces pratiques, elles s'additionnent difficilement parce que entre le changement climatique, la météo, l'organisation du travail, des prix qui s'effondrent, des prix qui ré-augmentent, etc... Soit on fait le choix plutôt de se dire : « on va prendre le temps long d'aller discuter avec les agriculteurs chez eux, dans des dimensions plus pratiques également socio-économiques, techniques, en prenant en compte leur environnement ». Nous avons fait 70 enquêtes sur le terrain. L'idée était de discuter avec les agriculteurs une demi-journée. La moitié du temps on essaie de comprendre ce qu'ils sont dans leur travail, leur organisation, avec qui ils travaillent, comment ça se passe, les difficultés, etc... Et l'autre moitié de ce temps, on essaie de réfléchir avec eux sur ce qu'ils veulent faire d'ici 5 à 7 ans. On ne va pas projeter sur 20 ans parce que ça on ne sait pas faire, mais 5 à 7 ans au regard des difficultés qu'ils ont aujourd'hui et des solutions aussi qu'ils ont aujourd'hui.

Nous essayons de parler de façon la plus factuelle possible, sur le mode de commercialisation, l'évolution de la SAU, l'évolution aussi des pratiques qu'ils souhaiteraient mettre en place. Mais on essaie d'avoir quand même une dimension un peu globale.

Nous avons donc vu 70 agriculteurs sur 5000 agriculteurs du territoire. On a choisi 4 territoires sur le territoire dont 3 territoires sont dans le système Neste et un côté Adour.

L'enquête s'est faite auprès d'agriculteurs représentatifs : des bio, des conventionnels, des exploitations de grande taille, de petite taille, élevage, viticulture, arboriculture, etc... Sur tirage au sort. Sur chaque territoire on fait un compte rendu individuel agriculteur, on le valide avec lui pour s'assurer qu'on ait bien compris ce qu'il nous disait. Et puis ensuite on va, par territoire, refaire une restitution à destination aussi des agriculteurs pour s'assurer que ce qu'on a compris des agriculteurs qu'on a vu, cela représente à peu près le territoire dans lequel on était.

Cela a été une première étape l'année dernière dans le contexte particulier, entre janvier et juin l'année dernière, sur des périodes agricoles compliquées. Une fois qu'on a fait ce travail, on a pris le temps d'échanger avec les organismes de Conseil, de filières agricoles de manière générale sur le territoire, on a fait une restitution au mois de septembre l'année dernière au PRPDE avec l'Agence de l'eau, et on a fait une restitution au mois de janvier cette année, à l'ensemble des acteurs agricoles. Notre travail complet sera disponible sous peu.

Ce qu'ont abordé les agriculteurs c'est aussi la qualité de l'eau, la question de l'érosion, du travail du sol. Il y a beaucoup de choses qui sont faites dans le Gers. On le voit aussi clairement dans les enquêtes, l'utilisation des intrants au sens large du terme, les herbicides, la fertilisation, mais évidemment l'eau et les enjeux de diversification de culture.

Pour les résultats, nous avons essayé de faire des grandes typologies : les agriculteurs qui ont de l'élevage, ceux qui n'ont pas de l'élevage, qui ont des cultures pérennes type vignes et ceux qui n'en ont pas... Pour ceux qui sont plutôt céréaliers, l'un des facteurs discriminant c'est l'accessibilité à l'eau.

Deux grandes typologies d'agriculteurs dans le Gers sont plutôt dominants en termes de nombre sur les 5000 agriculteurs gersois : céréalier-irrigant plutôt type polyculteurs : ce ne sont pas des agriculteurs qui ont beaucoup d'eau, qui vont irriguer beaucoup, ça peut être 10, 20% de la SAU, mais qui ont des contrats à forte valeur ajoutée. Historiquement si on se met sur la Neste, sur la zone de Masseube c'était les producteurs de tabac qui sont devenus producteurs de maïs semences. Vous allez avoir d'autres légumes plein champ en bio par exemple sur le côté de Condom qui vont être mis en place. Ces exploitations autour de 100 120 hectares et avec une petite superficie qui permet de dégager le principal du revenu.

L'opposé à cela, ce sont les céréaliers en sec qui sont souvent sur les contreforts aussi, les argilo-calcaire de coteaux, ou aussi du côté nord Gers côté Toulouse sur le côté de Gimont. Nous nous sommes rendu compte,

c'est qu'ils sont de plus en plus réactifs, soit ils travaillent à l'extérieur, ça peut être la coopérative agricole du coin au Conseil départemental ou autre, soit aussi entrepreneur, donc ils vont développer aussi un axe de service agricole, ou aussi sur les travaux publics. Il s'agit d'une agriculture qui est moins source de revenus directement.

Le bio est un peu transversal à tout ça, évidemment. Il n'y a pas eu forcément autant de dé conversion que ça sur les céréales en secs, parce que c'est une question d'organisation aussi, de travail, de temps au travail extérieur. En tout cas on a cette possibilité d'explication.

Une recherche aussi de sécurisation de l'eau sur les polyculteurs. C'est vrai que ce revenu est très lié à l'eau, donc là pour le coup quand tu perds de l'eau, tu perds des contrats et si tu perds des contrats tu perds du revenu, donc c'est assez simple. Donc là on a ce côté-là, les céréaliers ; de l'autre côté, les éleveurs, 3 grands types d'éleveurs : éleveurs de coteaux avec nos prairies permanentes, donc ce qu'on a aussi plutôt sur le sud du Gers quoi. En difficulté beaucoup ce qu'on a vu. Donc évidemment on ne va pas chercher l'autonomie alimentaire fourragère, tout ça parce qu'on n'a pas les terres pour, on a que des prairies, de l'herbe, donc on va acheter un petit peu complément à côté. Beaucoup de ventes diversifiées chez les éleveurs voilà donc après on a des éleveurs polyculteurs qu'on va avoir aussi un peu plus de terre où on a des terres un peu plus. Céréalières à côté qui permet d'avoir un complément de revenu, de chercher aussi l'autonomie.

Il y a aussi les polyculteurs éleveurs, ou peut être aussi les céréaliers en sec qui vont chercher un complément de revenu parce que les céréales ne sont pas suffisantes par un petit atelier d'élevage.

De manière générale il y a un côté très positif sur le Gers. Vous avez une culture de la qualité. Que ce soit céréalier en sec ou polyculture, le cahier des charges, la recherche de la qualité peut être du blé, du poulet label rouge...

Comme dans tous les départements, la charge mentale, avec tout ce qui s'est passé au mois de janvier est très forte, beaucoup d'incertitudes aujourd'hui, un poids certains sur les épaules des agriculteurs, que ça soit sur une question du contrôle, ou d'abandon vis-à-vis du sens du métier.

Par rapport aux solutions qu'on voit à court terme, la question de la proximité sera importante, du collectif ou de l'individu. Voilà prendre en compte la diversité et la spécificité des territoires Gers soi c'est indispensable. Vous n'allez pas faire un copier-coller de ce qui va se passer à Auch, à Masseube ou sur Condom. Le gascon est très diversifié dans sa façon au travail, et ça il faut le prendre en compte.

Il y a une recherche permanente de diversification, avoir une culture à forte valeur ajoutée qui permet de sécuriser le revenu quelle qu'elle soit. Les agriculteurs y seront attentifs. Cela peut être du circuit court ou autre chose aussi. Cette question de la valeur ajoutée, en lien avec l'eau sera importante à moyen terme. La question des filières, de la place de culture secondaire, le blé, le tournesol n'est pas forcément remis en question proprement dit ou le maïs, mais des cultures secondaires. Comment peut-on compléter nos assolements est vraiment ressorti avec pas mal d'inquiétudes.

Monsieur Bruno LION (GIP LIA)

Pour terminer, ce qui ressort très clairement, c'est qu'on ne sait pas faire de liens directs : on trouve des molécules dans l'eau et voilà la pratique qu'il faut changer : c'est beaucoup plus complexe, difficile et il y a plein de choses à comprendre. Donc, nous essayons de poser ces bases de compréhension pour que des acteurs comme vous puissiez avoir des éléments un peu plus objectifs pour parler des choses.

Nous avons proposé aux acteurs agricoles, quand on les a réunis le 11 janvier des axes de travail. Le premier, vous en avez déjà parlé, il y a vraiment un problème de partage de connaissances agricoles. En même temps, on a vu aussi des acteurs agricoles ou économiques qui ne connaissent pas très bien les enjeux d'eau dans le territoire. Quand on leur en parle, il n'y a pas de désintérêt en fait, il y a juste un manque de partage.

Deuxièmement, là c'est plutôt quelque chose qu'on essaie de travailler avec les institutions : il y a des situations difficiles et il ne faut pas attendre toujours 3 à 5 ans pour agir et essayer d'enrayer un certain nombre d'insécurité autour des agriculteurs. Donc, comment fait-on avec tous les outils existants pour mieux les cibler, pour aider les agriculteurs à sécuriser leur situation ?

Il y a un gros enjeu autour du conseil. C'est-à-dire qu'on voit que la façon dont les agriculteurs vont être accompagnés dans tous ces changements, est importante. Des opérateurs comme la chambre d'agriculture, les coopératives, ont un rôle essentiel, ou d'autres acteurs du développement d'ailleurs, à jouer sur ces questions d'apport d'un conseil de proximité sur : « qu'est-ce que je peux devenir ? ».

Il y a 2 niveaux. Il y a vraiment des stratégies courtes dans le territoire sur des filières locales, plutôt dans des logiques un peu de niche mais sur lesquelles il y a de la valeur ajoutée à trouver. Cela va jouer beaucoup avec les opérateurs de territoire parce qu'on est souvent dans ces logiques de proximité, et après il y a des logiques de travail dans les filières. Là, on est plutôt sur des filières longues avec les acteurs coopératives, industrielles où il y a des positionnements à prendre.

Et dernièrement, on voit qu'il y a aussi des questions de gouvernance.

Nous sommes en train de finaliser les livrables de tout ça pour que ce soit lisible, parce que il y a 300 pages de rapports, ce n'est pas forcément très digeste. Nous vous transmettrons les résultats dès que possible.

On reste à votre disposition.

Monsieur Pascal LEVIEUX (LES AMIS DE LA TERRE)

Merci beaucoup de quasiment finir sur cette question cruciale de la qualité de l'eau.

Je ne suis pas sûr d'avoir bien compris si ce qu'avait demandé le préfet, c'est à dire le nombre de plans curatifs et de plans préventifs suite à l'étude alarmante de l'ARS de 2020 sur les métabolites, la S Métholachlore. Est ce qu'on est toujours sur le même nombre de plans curatifs et préventifs demandés, outre le plan d'action suite à l'affaire du seuil de l'ANSES qui passe de 0,9 à 0,1 du jour au lendemain ?

Deuxième remarque plus générale : Nous ne connaissons pas côté « ami de la terre », FNE etc., la création ou disons les travaux de ce groupe LIA. Entre-temps nous avons créé, un groupe de réflexion que nous avons bien nommé le Grog, groupe de réflexion sur l'eau gersoise parce que ça soigne et que c'est bon. Nous sommes ravis de voir qu'il y a des travaux encadrés qui vont contribuer à notre commission. Evidemment, nous serons l'un des premiers à lire de près le livrable définitif dès qu'il sera disponible. Si vous voulez ensuite bénéficier des travaux du GROG, ça sera aussi avec plaisir.

Monsieur Philippe KINDTS (les bios du Gers)

Je voulais juste demander quand est ce qu'on aura les résultats ? Justement pour ces commissions agricoles de novembre est ce qu'on aura les livrables ?

Monsieur Bruno LION (GIP LIA)

Oui, en effet.

EPTB Garonne

Monsieur Franck SOLACROUP (SMEAG)

Effectivement, l'ambition aujourd'hui est d'aller vers un EPTB, un établissement public territorial de bassin sur le grand Bassin Garonne. Qu'est-ce que le grand Bassin Garonne ? c'est la Garonne, le bassin de l'Ariège, le système Neste et les rivières de Gascogne. Cette ambition est de couvrir vraiment le bassin Garonne dans son intégralité.

Pourquoi aller vers cet EPTB qui s'appuierait sur le SMEAG, qui est un syndicat mixte qui couvre déjà dans sa constitution les 2 régions nouvelle Aquitaine et Occitanie et 4 départements de l'aval vers l'amont, la Gironde, le Lot et Garonne, le Tarn et Garonne et la Haute- Garonne ?

L'effet du dérèglement climatique qui s'accroît, montre bien qu'on a des tensions de plus en plus fortes et qu'on a besoin de développer cette solidarité entre les territoires. Sur ces secteurs, l'interdépendance est très

forte. Le système Neste se bâtit effectivement autour du canal de la Neste qui prélève dans la Neste. On a aujourd'hui un protocole déjà de solidarité entre le SMEAG et Rives&Eaux. Désormais, aussi avec l'État, l'Agence de l'eau pour permettre dans des situations de tension très fortes, de pouvoir déstocker des volumes d'eau à partir du lac d'O ; convention que l'on gère avec EDF pour permettre de « passer de l'eau » dans le système Neste et permettre aux territoires que vous êtes, très dépendants de cette ressource de pouvoir se maintenir à des niveaux qui permettent les usages et d'arriver à un niveau pour les milieux aquatiques et la biodiversité qui soient suffisants.

Donc c'est dans cette idée, que nous voulons renforcer des solutions que pourront apporter les différents territoires à l'avenir.

Le projet est de s'appuyer dans un premier temps sur les 3 Conseils Départementaux qui constituent l'amont du bassin de la Garonne, donc les départements de l'Ariège, du Gers et des Hautes Pyrénées. Pourquoi ce choix ? Il est plus facile de travailler avec ces Conseils Départementaux, car aujourd'hui nous sommes constitués de départements et de régions, et qu'il faut commencer aussi par quelque chose. Mais en étant en capacité, d'intégrer aussi les besoins de ces différentes collectivités et des territoires qu'ils représentent.

Dans un deuxième temps, l'ouverture pourra se faire au niveau des EPAGE ou syndicats de bassins, des EPCI à fiscalité propre ensuite.

La constitution du SMEAG, c'est un syndicat mixte représenté par des collectivités. Et l'idée de s'appuyer sur les CLE des SAGE, c'est bien d'avoir aussi une discussion sur les territoires à partir de l'ensemble des usagers qui composent ces territoires. L'Inter- SAGE est une instance qui vient d'être lancée, qui est du coup coordonnée par le SMEAG, vise à permettre un dialogue entre ces différents territoires.

La Réunion des présidents de ces CLE de SAGE permettent de partager des politiques d'intervention, partager aussi des orientations. Partager des trajectoires qu'on peut avoir, pour qu'on puisse avoir justement des trajectoires qui soient cohérentes.

Qu'est-ce que ferait cette EPTB ?

Il s'agit d'avoir un EPTB qui apporte une plus-value au territoire, qui ne soit pas là pour faire des choses qui soient redondantes, donc pas une couche sur les couches qui existent déjà.

On a parlé déjà tout à l'heure de la difficulté pour les citoyens de se retrouver dans les missions, l'articulation entre les différentes structures.

Sur la gestion du soutien d'étiage de la de la Garonne, il existe des protocoles de solidarité avec la Neste, le Lot, le Tarn et l'Aveyron.

C'est aussi poursuivre des missions, que vous avez évoquées tout à l'heure, « l'eau et l'urbanisme ». Nous avons une mission spécifique sur l'eau et l'urbanisme, en accompagnement des SCoT et des PLUI, justement pour l'intégration de cette dimension eau dans toutes ces facettes. Dans ces documents, on a parlé tout à l'heure d'érosion.

Il y a un programme que mène le SMEAG qui concerne d'ailleurs Neste et rivières de Gascogne. Un diagnostic sur l'érosion permettra de cibler, prioriser les territoires avec des risques d'érosion pour que justement, on puisse avoir des acteurs locaux qui se saisissent de ces outils pour rentrer dans l'action. C'est le développement aussi de méthodes sur la priorisation des zones humides qui est en cours sur le territoire du SAGE Garonne.

Nous avons parlé beaucoup aujourd'hui de la rareté de l'eau mais il y a aussi les problématiques avec le dérèglement climatique, des phénomènes extrêmes qui se qui se développent dans les inondations. Donc le SMEAG est aujourd'hui animateur d'un PAPI sur la Garonne Girondine, et est en train de construire des outils aussi de suivi et de tableaux de bord. Il est important aussi de travailler sur tout ce qui est bancarisation de la donnée, la mise à disposition de ces informations à tous. Je vous invite à aller voir l'Observatoire de la Garonne qui permet des recherches soit par thématique, soit par territoires, et qui sert aujourd'hui par exemple de tableau de bord du SAGE vallée de la Garonne.

Il s'agit d'actions qui peuvent être techniques avec de la mutualisation de moyens. C'est aussi un outil qui se veut politique par pour avoir aussi une capacité de peser dans les débats politiques avec les services de l'État, avec le niveau national notamment quand on parle de conciliation entre production de l'hydroélectricité et soutien des étiages.

Des rencontres sont ont été engagées sur le plan technique, et au niveau politique. L'ambition est de pouvoir déposer un dépôt de demande de labellisation EPTB d'ici la fin de l'année au préfet coordonnateur de bassin :

Monsieur Jean-Luc SCHARFFE (AEAG)

Le comité de bassin Adour Garonne, appelle de ses vœux évidemment la création des EPTB, quand ils n'existent pas, puisqu'ils ont un rôle central dans la déclinaison pour certains sujets, dans la déclinaison des politiques de l'eau, conformément au SDAGE actuel.

Monsieur Franck SOLACROUP (SMEAG)

La volonté du président du SMEAG Jean Michel Fabre est bien de dire que si on va vers un « mariage » entre toutes ces collectivités, c'est parce que on a un destin partagé, en tout cas des sujets qui demandent à ce que on se regroupe, et non pas effectivement, même si c'est dit dans le SDAGE, une obligation d'y aller.

Madame Cécile ARGENTIN (FNE)

Donc si on comprend bien, ce sera une simple émanation de morceaux des autres, donc très politique ; est-ce que vous envisagez une composition qui soit sensiblement différente plus ouverte à d'autres acteurs ?

Monsieur Franck SOLACROUP (SMEAG)

Le futur EPTB restera un regroupement de collectivité conformément aux textes réglementaires, soit un syndicat mixte regroupant des collectivités. Par contre, l'inter SAGE, avec les compositions des CLE, permet de faire ce lien avec tous les usagers du territoire, le monde agricole, le monde des associations, les services de l'État...

Monsieur Bernard MALABIRADE (OUGC Neste et rivières de Gascogne)

Je ne vous cache pas mon inquiétude face à la création de cet EPTB. La seule chose qui peut nous rassurer, c'est que Franck Solacroup en soit le directeur, qui est un fin connaisseur de la Neste et de la fragilité de nos territoires.

C'est vrai que l'indécision, vue du Gers, de la Mégapole toulousaine sur les sujets de l'eau nous inquiète depuis plusieurs décennies, et on a l'impression que Toulouse par sa croissance, même si elle ruisselle malgré tout un peu sur tous les territoires, fait tout pour son développement, sauf sur l'eau où elle compte sur la décroissance des autres territoires pour s'accaparer ces volumes. On peut citer Charlas bien sûr à un moment donné où la décision ne s'est pas prise, mais d'autres décisions pourraient être prises aujourd'hui et ne le sont pas.

S'il s'agit effectivement ensemble d'être plus fort et de répondre à ces enjeux qui sont à la fois le changement climatique, la diversité des précipitations, la violence et la nécessité de faire un stockage commun pour essayer de se préserver pour l'avenir, j'applaudis des deux mains, mais malheureusement je n'ai pas senti ce courage politique là jusque- là de Toulouse et de sa grande banlieue, et je veux nourrir l'espoir que le Gers ne soit pas celui qui paye le mauvais côté de la facture à la fin de l'épisode.

Monsieur Bernard VERDIER (Vice-Président de la CLE NRG)

Il est évident que le département des Hautes Pyrénées, dans le contexte de négociations, de discussions qui va s'engager autour de ce projet d'EPTB, sera extrêmement vigilant à ce que soit pris en compte l'histoire de nos territoires, la volonté politique, le courage politique porté par des départements qui ont effectivement anticipé le manque d'eau, même si à l'époque n'existait pas le réchauffement climatique. On a mené une politique volontariste pour stocker l'eau. Dans mes propos précédents, j'ai rappelé ce qu'était le système Neste, son rôle majeur, pour sécuriser l'accès à l'eau pour tous, dans une notion de multi usage. Il est clair que si on va vers une structure qui doit sécuriser nos territoires et éviter qu'en période de crise, et l'histoire nous a démontré que

quand la grande métropole toulousaine manquait d'eau, forcément on regardait du côté d'où il y avait de l'eau pour satisfaire les besoins prioritaires de consommation humaine.

On peut rentrer dans un dialogue, une construction, à condition qu'il n'y ait pas de dupes, qu'on ne fragilise pas ce que l'on a mis en place avec des positions très claires, des investissements, une politique rigoureuse.

Enfin, je parle au nom du département des Hautes Pyrénées, même si on n'a pas stabilisé notre position. Mais il est hors de question de fragiliser nos territoires qui sont en souffrance dans ce système aval. Je rappelle l'importance, et la clé de départ qu'est le système Neste avec la baisse de ressources naturelles, la pluviométrie, qui va baisser, le manteau neigeux en train de fondre, nos glaciers, donc nous serons en tension. C'est un acte important, on ne fera pas n'importe quoi et on essaiera d'être dans une concertation intelligente et dans un souci de protéger l'avenir collectivement.

Mais effectivement, il y a des cours de rattrapage, je ne citerai pas les départements qui ont failli sur certains projets et ça manque cruellement à l'heure actuelle.

Monsieur Franck SOLACROUP (SMEAG)

Vous l'avez résumé tout à l'heure, la volonté c'est ensemble pour être plus fort, la volonté d'intégration des 3 départements en amont, elle est bien là pour que ces départements puissent porter la voix des enjeux, des besoins des territoires qui les concernent directement.

Sur la volonté de faire, je préfère le dire de suite puisqu'on est dans cette instance, on a beaucoup parlé de Rives&Eaux. L'ambition du SMEAG n'est pas de faire à la place de Rives&Eaux. Ils ont une technicité ancestrale. J'allais dire que nous n'avons pas vocation à remplacer cette structure. Nous travaillons en bonne intelligence avec Rives&Eaux sur plusieurs sujets déjà. Ça n'est pas le rôle du SMEAG demain de remplacer Rives&Eaux.

Sur la volonté et l'ambition, Jean-Michel Fabre, Président du SMEAG, a réussi depuis 2019 à négocier +40% de volume pour les déstockages du soutien d'été de la Garonne. L'ambition est là, elle n'est pas que sur ces sujets : le soutien d'été, c'est tout un panel de solutions, la sobriété, la restauration des zones humides, l'animation Natura 2000 de l'estuaire jusqu'aux Pyrénées, c'est tout ça. L'ambition est là et c'est bien d'être plus fort et ne pas dépouiller justement un territoire pour un autre.

Monsieur Michel DUBOS (CA Hautes-Pyrénées)

En tant que représentant des irrigants système Neste, je suis inquiet comme mon collègue Bernard Malabirade, sur la constitution de cet établissement. Si le but est de travailler ensemble, d'être très positif et d'avoir un gain sur le volume d'eau stocké dans le sud-ouest, dans nos montagnes et dans nos lacs de Piémont, pourquoi pas ? Mais si c'est uniquement pour avoir une vision et récupérer du volume de nos 48 millions de mètres cubes sur le système Neste, je ne suis pas d'accord. Cela confirme bien qu'aujourd'hui il va falloir travailler ensemble, mais il va falloir créer des réserves aussi dans le 31. Ce que je vous dis là, est, je pense, partagé par tous les irrigants et donc là-dessus nous serons très vigilants à ce qui se fera. Il n'est pas question de déshabiller un système pour en habiller un autre.

Monsieur Franck SOLACROUP (SMEAG)

Il n'est pas question de déshabiller qui que ce soit. Jusqu'à présent, le protocole de solidarité qui a été mis en place en 2019, a fait en sorte que la partie Garonne amène de l'eau au système Neste et pas dans l'autre sens. J'entends votre inquiétude mais ce n'est pas l'intention.

Monsieur Bernard GENDRE (Président de la CLE SAGE NRG)

Si on a souhaité se lancer dans la création et la réalisation d'un SAGE Neste et rivières de gascon, c'est justement pour pouvoir préserver notre ressource, les volumes qui nous sont dédiés. Participer à cet établissement, c'est pour aussi avoir notre mot à dire et c'est pour cela qu'on rencontre Jean Michel Fabre et vous- même la semaine prochaine avec notre DGS et le Président, pour avoir vraiment une action forte au sein de cette grande Garonne.

Madame Cécile ARGENTIN (FNE)

Je partage l'inquiétude de tout le monde sur ce projet d'EPTB pour plusieurs raisons. On rajoute une strate supplémentaire donc on ne voit pas vraiment qui va décider de quoi, en sachant que vous partez du principe qu'aujourd'hui ce qui existe ne fonctionne pas, ou pas suffisamment.

Il y a quand même deux expérimentations, d'un nouveau modèle économique qui sont en cours sur le système Neste et sur le SMEAG dont vous ne parlez pas. En termes de présentation, on se demande pourquoi cette superposition arrive là, alors qu'on n'a déjà pas présenté les 2 premiers modèles économiques. Cette superposition- là est quand même pour le moins étonnante, puisqu'on arrive quand même à faire aujourd'hui des arrêtés inter préfectoraux en ce qui concerne la période d'étiage notamment. Donc, l'inter-SAGE n'est une garantie de rien. Qu'est ce qui se passe quand on a des inter-SAGE ? On nous informe de quelque chose, on n'est pas consulté, on n'a pas donné un avis. On ne donne jamais d'avis sur la gestion quantitative.

Donc il y a très peu de clarté dans ce que vous nous dites en termes de qui va faire quoi, qui va décider de quoi, quelles petites compétences va peut-être passer d'un EPTB à un autre. On va le subir en fait parce que personne n'a été sollicité sur la décision, et je trouve que ce n'est pas forcément un progrès ou en tout cas vous ne l'illustrez pas.

Madame Karine LIERON (Animatrice du SAGE NRG)

Tous les points que vous avez évoqués, Madame Argentin, étaient à l'ordre du jour au vu des échanges et de l'heure, ils devront être traités à la prochaine CLE : la démarche de nouveau modèle économique porté par l'Agence, sujet majeur pour notre territoire, la différence entre les arrêtés entre les différents départements, les points de suivi, toutes vos demandes aux différentes CLE, les coupes les ripisylves, etc...

Monsieur Gérard MIMALE (Syndicat Mixte des Bassins Versants de l'Osse, de la Gélise et de l'Auzouze)

J'interviens au titre d'Albret Communauté pour une lettre qui a été adressée au sujet de l'EPR de Golfech dont je pense Monsieur le Président, vous soutenez, parce que j'ai vu aujourd'hui sur les journaux que vous étiez à cette réunion. Il m'a demandé de lire cette lettre qu'il a faite au préfet du Gers. Elle n'est pas longue je vais vous la lire.

Monsieur le préfet,

L'annonce récente de la candidature à la centrale nucléaire de Golfech pour accueillir un nouveau réacteur EPR est à la fois rassurante, dans la perspective de tenir nos engagements de décarbonisation de l'énergie, elle devient source d'inquiétude quand il s'agit d'évoquer le partage de l'eau. Albret Communauté participe activement à l'élaboration du schéma d'aménagement de la gestion de l'eau de la Neste et des rivières de Gascogne, le SAGE NRG. Au cours des différentes réunions de travail, il nous a été présenté des perspectives climatiques pessimistes quant à la disponibilité de la ressource en eau sur notre territoire et son partage entre la Garonne et la Gascogne. Actuellement, nous disposons d'environ 590 000 000 de mètres cubes d'eau répartis pour 2/3 sur la Garonne et 1/3 sur la Gascogne.

D'après les modélisations climatiques présentées en réunion du SAGE, la tendance et la diminution nette de l'eau disponible dans les années à venir, moins 25% d'ici 2050, -55% d'ici 2090. Le travail des SAGE Neste Garonne NRG permet de réfléchir aux modalités d'économie de l'eau et d'un partage équitable entre territoires et entre les divers usagers. Dans ce cadre-là, Albret communauté et l'ensemble du territoire de Gascogne devront rester vigilants et solidaires pour que ce projet de réacteur nucléaire supplémentaire ne se fasse pas au détriment des activités de nos bassins versants. C'est dans ce contexte de tension à venir que nous attirons votre attention et votre vigilance quant à la répartition de cette eau entre d'un côté, les grandes villes comme Toulouse, Agen, la centrale nucléaire de Golfech avec un réacteur supplémentaire, et de l'autre côté la Gascogne, ses villes, villages ainsi que son activité agricole indispensable à l'animation de tous.

C'est signé par le président Alain Lorenzelli, Président d'Albret communauté. Je vous remercie,

Monsieur Bernard GENDRE (Président de la CLE SAGE NRG)

C'est tout à fait d'actualité puisque nous étions hier sur la commune de Golfech où on nous présentait ce projet.

Il faut faire pas mal d'études techniques, scientifiques et la décision ne se prendra pas dans les semaines à venir. Sachant qu'en plus, ce sont 2 EPR puisque Golfech était prévu pour 4 réacteurs. Ce qui nous a été dit, c'est que ces EPR sont beaucoup moins consommateurs d'eau.

La vigilance sera évidemment la température de l'eau et les températures de de la Garonne, donc il y a un peu moins de problématique de quantité d'eau, mais plutôt de réchauffement de cette eau. C'est le tout début de la démarche. Il faut quand même l'étudier parce qu'il ne faut pas passer à côté de quelque chose. D'abord, on en a besoin puisque cette électricité quand même ça va dans le bon sens et ne pas faire comme les Allemands qui remettent tout au charbon.

Il va être créé un comité de suivi de cette demande, où les élus vont participer et il y aura aussi des représentants du Gers qui seront présents. C'est une démarche longue, on va prendre le temps de voir évidemment l'impact sur la quantité d'eau que cela va demander.

Maintenant il ne faut pas, à mon avis dire non à tout. Si le comité d'élus qui va se réunir, voit que ce n'est pas possible et qu'on prend trop de risques au niveau de l'alimentation en eau, du réchauffement de la Garonne, je pense qu'on n'ira pas. Nous sommes loin d'être au bout de cette démarche, mais tout ce que vous dites, on va le prendre en compte de manière très sérieuse. Les moins 50% d'alimentation en eau via les Pyrénées, nous savons que cela va arriver et que ce sera irréversible. Il faut qu'EDF nous présente bien le schéma et comment ils voient les choses, et qu'on prenne notre décision. Mais c'est un investissement financier très important avec des retombées économiques et en termes d'emploi aussi. Donc on veille à tout ça.

Les départements voisins sont également d'accord pour rentrer dans cette réflexion et soutenir le projet pour avoir aussi tous les tous éclaircissements possibles avant qu'on prenne une décision.

Monsieur Bernard VERDIER (Vice-Président de la CLE NRG)

Pour rappel la Gimone qui dépend du système Neste, participe au refroidissement de l'eau à hauteur de 10 000 000 de m3 pour Golfech.

Monsieur Bernard GENDRE (Président de la CLE SAGE NRG)

Je vous propose d'ajourner les points restants qui étaient à l'ordre du jour et que l'on refasse une réunion de la CLE au mois de septembre.

Fin de la séance

ANNEXE 1

FICHE DE PRESENCE
Commission Locale de l'Eau
Neste et Rivières de Gascogne

11 JUILLET 2024
Auch(32), Visio+ présentiel

Présences – Pouvoirs / Excusés

Membres de la CLE (90 membres) : 47 présents, 43 excusés (dont 3 pouvoirs)

1^{er} COLLEGE ETAT (14 membres, non nominatif) : **7** structures présentes ; **7** Excusées

Etaient Présents :

Préfecture du Gers : Laurent CARRIE
Préfecture des Hautes-Pyrénées : Joana JORLY (DDT65)
Préfecture du Lot-et-Garonne : Sébastien RICHARD (DDT47)
Préfecture du Tarn-et-Garonne : Séverine WENDEL (DDT 82)
Agence de l'Eau Adour-Garonne Délégation Garonne Amont : Jean-Luc SCHARFFE
Agence Régionale de Santé Occitanie : Quentin CASABURI (ARS 32)
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Occitanie : Anthony DELHAISE

Excusés :

Préfet Coordinateur de bassin Adour Garonne
Préfecture de Haute-Garonne
Préfecture Landes
Parc National des Pyrénées
Office Français de la Biodiversité Occitane
Office National des Forêts
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Occitanie

2^{ème} COLLEGE CT : (48 membres, nominatif) : **20** présents ; **28** Excusés (dont 3 pouvoirs)

Etaient Présents :

Département du Gers : Bernard GENDRE
Département des Hautes Pyrénées : Bernard VERDIER
Département du Lot et Garonne : Paul VO VAN
Syndicat Mixte des Bassins Versants de l'Osse, de la Gélise et de l'Auzoue : Gérard MIMALE
Syndicat Mixte des Trois Vallées : Etienne SAVARY
Syndicat Mixte de Gestion des Rivières Astarac Lomagne : Guy MANTOVANI
Syndicat des Eaux Barousse Comminges Save : Thierry REVEIL
Syndicat Mixte SCOT Gascogne : Max BALAS
PETR Pays des Nestes : Maryse BEYRIE
PETR Pays d'Armagnac : Anthony CHAULET
Communauté d'Agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne : Bernard PENSIVY
Communauté de communes Val de Gers : Philippe LALANNE
Communauté de communes des Coteaux Arrats Gimone : Bruno GABRIEL
Communauté de communes Artagnan en Fezensac : Benoit DESENLIS
Communauté de communes Grand Armagnac : Philippe BEYRIES

Communauté de communes de la Ténarèze : Maurice BOISON
Communauté de communes de la Lomagne Gersoise : Philippe BLANCQUART
Communauté de communes Bastides de Lomagne : Pascal NOBY
Communauté de communes Lomagne Tarn et Garonnaise : André AUZERIC
Commune de Lannemezan : Pierre DUMAINE

Excusés :

Département de la Haute-Garonne : Pascal BOUREAU
Département du Tarn et Garonne : Jean-Luc DEPRINCE
Département des Landes : Paul CARRERE
Région Occitanie : Jean-Louis CAZAUBON
Région Nouvelle Aquitaine : Florent LACARRERE
Syndicat de Gestion de la Save et de ses Affluents : Jean-Luc DUPOUX (Pouvoir donné à Guy MANTOVANI)
Syndicat d'Aménagement Baise et Affluents : David JOVE
Syndicat Intercommunal d'Assainissement et d'Eau Potable du Lizon : Jérôme SAINTE-MARIE
Syndicat des eaux de la Lomagne : Christian LAGARDE
Syndicat des Eaux de la Région de Fleurance : Éric LABORDE
Syndicat Mixte Trigone : Francis DUPOUEY
Syndicat Mixte Eau 47 : Geneviève LE LANNIC
Syndicat Armagnac Ténarèze : Jérôme CAZES
Syndicat départemental des stations de sport d'hiver : André MIR
Communauté de communes Aure Louron : Noël LACAZE
Communauté de communes du plateau de Lannemezan : Alain DASQUE
Communauté de communes Neste Barousse : Yoan RUMEAU
Communauté de communes Pays de Trie et du Magnoac : Jean-Pierre ADER
Communauté de communes Cœur et coteaux du Comminges : Alain FRECHOU
Communauté de communes Haut-Tolosans : Jacques LAMARQUE
Communauté de communes Cœur d'Astarac en Gascogne : Antoine MENDES
Communauté de communes Astarac Arros en Gascogne : Céline SALLES (Pouvoir donné à Bernard GENDRE)
Communauté de communes du Saves : Pierre GUICHERD
Communauté de communes Gascogne Toulousaine : Julien DELIX
Communauté de communes Landes d'Armagnac : Serge TINTANE
Communauté de communes Albret communauté : Lionel LABARTHE (Pouvoir donné à Gérard MIMALE)
Communauté d'Agglomération d'Agen : Pierre DELOUVRIE
Commune de L'Isle-Jourdain : Pierre SABATHIER

3^{ème} COLLEGE USAGERS : (28 membres, non nominatif) : **20** structures présentes ; **8** Excusées

Etaient Présents :

ADASEA du Gers : Thanh Chi NGUYEN
Arbres et PaySAGEs 32 : Bruno SIRVEN
AREMIP : Coraline FILLET
ARKEMA Lannemezan : Benoît PAPIN
Association Consommation, Logement et Cadre de Vie Occitanie : Monique PLANTE
France Nature Environnement – FNE 65 : Cécile ARGENTIN
Association Les Amis de la Terre : Pascal LEVIEUX
Syndicat d'Agriculture Autorisée de Gramont : Laurent DIRAT
Chambre d'Agriculture Occitanie (Chambre d'agriculture du Gers) : Xavier DUFFAU
Chambre d'agriculture des Hautes-Pyrénées : Michel DUBOSC
Chambre d'agriculture Haute-Garonne : Vincent DELAUX
Chambre d'Agriculture Nouvelle Aquitaine (Chambre d'agriculture du Lot et Garonne) : Philippe BADIN
Organisme Unique de Gestion Collective : Bernard MALABIRADE
Coopérative agricole Occitanie : Jean-Louis MORVAN

EDF : Hervé DAUBOEUF
Fédération de chasse du Gers : René CARPENTIER
Les Bios du Gers : Philippe KINDTS
Rives & Eaux du Sud-Ouest : Solène LALOUX
SHEM : Sébastien PUJOL
UPEA : Jérôme ADISSON

Excusés :

ANPER65
Centre Régional de la Propriété forestière
Chambre de commerce et d'industrie OCCITANIE
Comité départemental du canoé-kayak des Hautes-Pyrénées
Conservatoire des Espaces Naturels Occitanie
Fédération de pêche -Union des Fédérations pour la Pêche du Bassin Adour-Garonne
MIGADO
UNICEM

Etaient également présents en tant que services accompagnateurs (sans droit de vote) :

AEAG : Emilie SALVO
REGION OC : Agnès PAILLET
DDT 32 : Benoît MARS
DDT 32 : Florent MITAULT
DDT 65 : Gael BRACHET
CD 31 : Najoua MOUMLI
CD 32 : Sarah LABRIFFE, Karine LIERON, Jérôme MEILLON, Marion HARLE, Mariane THEULLE, Yann DUCOURNAU, Nicolas BERNADICOU, Gabin VAILLANT, Anne MAURENS
CD 47 : Aure SEQUELA
Communauté de communes Val de Gers : Blandine DEWYNTER
Communauté de communes Albret Communauté : GIOVANNI Hugo
Syndicat Mixte des Trois Vallées : Sandrine GRECARD
Syndicat Mixte des Trois Vallées : Jérôme LOUBERE
Syndicat d'Aménagement Baise et Affluents : Christophe TUJAGUE
SYGRAL : Christophe SABATHIER
SEBCS : Cécile CASTELLE
PETR Pays des Nestes : Cécile NOYER
PETR pays d'Armagnac : Sabrina MEUNIER
PNR Astarac : Corinne GONDAL
TRIGONE : Jean Christophe VERGNES
Chambre d'agriculture du Gers : Claudy BENEZETH
INSTITUTION ADOUR : Floriane DYBUL
CPIE : Elodie CARRE
FREDON Occitanie : Marion VIGUIER
GIP LIA : Bruno LION et Frédéric ROBERT
ECOSPHERE : Marie DOUARRE
CDT32 : AURIOL Olivier
SMEAG : Franck SOLACROUP

Groupement de Prestataires accompagnement Elaboration : Bruno COUPRY (EAUCEA), Grégoire GUDIN (ECTARE), Benjamin ARAGONCILLO (ECLECTIC)